



Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique

PROFIL DE PAYS

2017



SOUDAN



Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique

PROFIL DE PAYS **2017**



SOUDAN

Commandes

Pour commander des exemplaires du Profil de pays - Soudan, veuillez contacter :
Section des publications

Commission économique pour l'Afrique
B.P. 3001
Addis-Abeba, Éthiopie
Tél. : +251-11- 544-9900
Télécopie : +251-11-551-4416
Adresse électronique : eca-info@un.org
Web : www.uneca.org

Pour télécharger gratuitement une copie électronique des publications de la CEA,
veuillez accéder au site : www.uneca.org/publications

© 2018 Commission économique pour l'Afrique
Addis-Abeba, Éthiopie
Tous droits réservés
Premier tirage : mai 2018

Toute partie du présent ouvrage peut être citée ou reproduite librement. Il est cependant demandé d'en informer la Commission économique pour l'Afrique et de lui faire parvenir un exemplaire de la publication.

Note

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de la Commission économique pour l'Afrique aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites, ni quant à leur système économique ou leur stade de développement. Les désignations « développé », « industrialisé » et « en développement » n'ont qu'une fin statistique et ne constituent pas une appréciation du stade de développement atteint par tel pays ou telle région.

Sommaire

Acronymes	iv
Remerciements	v
Le Soudan en bref	vi
1. Introduction	1
2. Contexte national et sous-régional	4
3. Performance économique	9
3.1 Croissance économique	9
3.2 Finances publiques	13
3.3 Politique monétaire	14
3.4 Échanges extérieurs et balance courante	16
3.5 Compte de capital	18
4. Développement social	20
4.2 Les perspectives en termes de développement humain et démographique	20
4.1 La tendance de la pauvreté et les perspectives de l'emploi	21
4.3 La tendance des indicateurs sur l'éducation	26
4.4 La tendance des indicateurs sur la santé	27
4.5 Évaluation de l'égalité de genre au Soudan	29
5. Thématique : La promotion de l'emploi des jeunes	31
Conclusion	36
6. Évaluation de la qualité des données nationales	37
Références bibliographiques	38

Acronymes

BAD	Banque africaine de développement
BIT	Bureau international du Travail
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CEN-SAD	Communauté des États sahélo-sahariens
CER	Communauté économique régionale
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
COMESA	Marché commun de l'Afrique orientale et australe
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FMI	Fonds monétaire international
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
IDE	Investissement direct étranger
IDH	Indice du développement humain
IGAD	Autorité intergouvernementale pour le développement
IPS	Indice de parité entre les sexes
FBCF	Formation brute de capital fixe
OCDE	Organisation de coopération et le développement économiques
OIT	Organisation internationale du Travail
OMS	Organisation mondiale de la santé
PAM	Programme alimentaire mondial
PIB	Produit intérieur brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
UMA	Union du Maghreb arabe
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Remerciements

L'objectif de la série de profils de pays publiés par la Commission économique pour l'Afrique (CEA) est de produire et de diffuser des analyses et des recommandations de politiques propres à chaque pays et à chaque sous-région en vue d'une transformation économique qui favorisera une croissance soutenue et un développement social durable, renforcera l'intégration régionale et facilitera la planification du développement et la gouvernance économique. Les profils de pays sont le résultat de la collaboration des bureaux sous-régionaux de la Commission et du Centre africain pour la statistique, avec des apports de la Division des politiques macroéconomiques, de la Division de l'intégration régionale et du commerce, et de la Division des politiques de développement social.

Le profil de pays du Soudan a été préparé par le Bureau sous régional de la CEA en Afrique du Nord, sous la coordination d'Isidore Kahoui, économiste statisticien. Ont contribué au profil de pays : Omar Abdourahman, Chef par intérim du Centre de données, Aziz Jaid, économiste, et Mohammed Mosseddek, Assistant de recherche principal.

Le profil de pays a été réalisé sous la coordination générale et l'orientation de Giovannie Biha, Secrétaire exécutive adjointe de la CEA chargée de la diffusion du savoir, et sous la supervision directe de Lilia Hachem Naas, Directrice du Bureau sous-régional de la Commission économique pour l'Afrique en Afrique du Nord.

Le groupe d'examen interne mis en place par la Section de la qualité opérationnelle de la Commission a fourni des observations et des contributions précieuses. Nous tenons également à remercier le Pr. Rafik Bouklia pour ses critiques d'expert et Open Data Watch pour l'examen et l'analyse des données.

Une mention spéciale va enfin à la Section des publications de la CEA pour l'édition, la traduction, la conception graphique et l'impression du présent profil de pays.

Le Soudan en bref

Informations générales		Classement	Rang	Sur un total de	Année	Source
Sous-région	Afrique du Nord	Indice du développement humain	165	188	2015	PNUD
Langue officielle	Arabe	Indice d'inégalité de genre	140	159	2015	PNUD
Monnaie	Livre soudanaise (SDG)	Indice Ibrahim de la gouvernance africaine	50	54	2016	Fondation Mo Ibrahim
Capitale	Khartoum	Indice de la facilité à faire des affaires	170	190	2017	Banque mondiale
Appartenance à une/des communauté(s) économique(s) régionale(s)	CEN-SAD, COMESA, IGAD	Indice de perception de la corruption	170	176	2016	Transparency International

Croissance économique



Les vingt ans de sanctions imposées par les États-Unis viennent mettre fin à la bonne tenue de la croissance économique du Soudan à la fin des années 90 et 2000. Cependant, l'économie soudanaise reste résiliente avec un taux de croissance de 4,9 % en 2016, contre 4,3 % en 2015, malgré la crise liée à la scission du Soudan du Sud qui a eu un impact important sur le secteur des hydrocarbures au cours des dernières années. Selon les dernières estimations du Gouvernement, le taux de croissance aurait connu un recul pour se situer à 4,4 % en 2017 tandis que les perspectives indiquent que le taux de croissance devrait se situer à 4,0 %, malgré la levée des sanctions économiques des États-Unis en octobre 2017.

Politique budgétaire



Le renforcement du cadre macroéconomique par les autorités soudanaises a rationalisé les finances publiques en réduisant les dépenses courantes au profit de projets de développement national ; il a aussi amélioré la gestion des finances publiques et élargi l'espace budgétaire permettant, grâce aux dernières mesures d'austérité, de maintenir le déficit budgétaire presque au même niveau que celui de 2015, soit 1,6 % du PIB en 2016 contre 1,7 % en 2015.

Inflation et politique monétaire



L'inflation des prix à la consommation est fortement remontée en 2017, pour atteindre 29,8 % contre 17,8 % en 2016 et 16,9 % en 2015. La livre soudanaise a été dévaluée à plusieurs reprises, notamment de 131 % en novembre 2016. Selon le FMI, les réformes en cours n'ont pas encore intégré les effets de cette nouvelle dévaluation. Le FMI estime cependant que l'inflation devrait atteindre 23,0 % en 2018. Ainsi, sur injonction du FMI, en janvier 2018 le Soudan a dévalué sa monnaie à 17,9 livres soudanaises pour un dollar contre un taux de 7,0 livres en 2017, soit un taux de dévaluation de 156 %.

Compte courant et performance commerciale



En 2016, le déficit commercial est passé à 7,3 % du PIB contre 8,1 % l'année précédente, permettant une amélioration du taux de couverture des importations par les exportations qui a atteint 42,1 % contre 37,8 % en 2015. Le déficit de la balance du compte courant s'en est trouvé amélioré, ramené de 7,7 % du PIB en 2015 à 6,1 % en 2016.

Investissement direct étranger



Les investissements directs étrangers demeurent relativement faibles. Ils sont restés en dessous de 2 312 millions de dollars É.-U. depuis 2012, ramenés de 1 917 millions de dollars É.-U. en 2013 à environ 1 105 millions de dollars É.-U. en 2016, les investisseurs de portefeuille inclus. Un environnement moins compétitif avec un climat des affaires peu attractif (le Soudan est classé 170e sur 190 au classement Doing Business en 2018 alors qu'il avait occupé la place de 149e sur 189 à ce même classement en 2014) affecte l'investissement domestique et étranger, notamment dans les secteurs non extractifs. La levée des sanctions économiques des États-Unis augure de bonnes perspectives pour attirer les investissements au regard des réformes entamées depuis 2011 et de la nouvelle politique de développement du secteur agricole.

Démographie



Sur la période 2008-2016, la population totale s'est accrue de 28,17 %, passant de 30,9 millions en 2008 à 39,6 millions au 1er juillet 2016.

Pauvreté



Le Soudan a enregistré une réduction significative de la pauvreté, qui a été ramenée de 85 % en 1990 à 46,6 % en 2009, avec des disparités entre les régions. Les efforts déployés par le Soudan se sont traduits par l'amélioration des chiffres de l'indice du développement humain (IDH) entre 1990 et 2015. La question des inégalités sociales et régionales demeure néanmoins cruciale.



Emploi

Le taux de chômage des jeunes est quasiment le double du taux national, puisqu'il se situe à 33,8 % contre 18,5 % au niveau national, selon l'Enquête nationale sur l'emploi de 2011, dont les premiers résultats ont été publiés fin 2011. Les jeunes femmes âgées de 15 à 24 ans sont les plus touchées, le taux les concernant étant deux fois et demi celui des jeunes hommes (57,9 % contre 22,2 %). Le secteur agricole occupe 44,6 % de la population occupée, alors que 15,3 % est employée dans le secteur industriel et 40,1 % dans le secteur des services. On peut en conclure que le développement du secteur agricole pourrait créer davantage d'emplois décents.



Santé

Depuis les années 2000, le pays a réalisé des efforts considérables pour améliorer les indicateurs de santé de la population. Deux indicateurs restent toutefois préoccupants malgré les investissements réalisés : la mortalité des enfants de moins de 5 ans et la mortalité maternelle.



Éducation

Le Soudan, à l'instar de ses pairs africains, a fait des progrès indéniables en termes d'élargissement de l'accès à la scolarisation. Le pays fait toutefois face à d'énormes défis liés au système éducatif, à savoir la déperdition scolaire et les conflits internes qui créent des mouvements de populations.



Genre

Au Soudan, les femmes sont les premières victimes des inégalités. Ainsi, dans les domaines clés de l'économie, les hommes sont au premier rang, comme dans l'éducation de manière générale, l'emploi dans le secteur non-agricole et l'accès au crédit (les hommes et les femmes empruntant aux institutions financières).

Introduction

L'économie soudanaise a réalisé des performances remarquables en 2016 en termes de stabilité macroéconomique et de croissance après le choc de la sécession du Soudan du Sud en 2011, dans un environnement difficile. Les réformes macroéconomiques initiées par le Gouvernement ont contribué à contenir le déficit budgétaire, à ralentir la croissance monétaire, à réduire l'inflation et à soutenir la croissance. Ces réformes institutionnelles ont eu pour conséquence une amélioration des recettes fiscales, une meilleure gestion des finances publiques et une augmentation des dépenses sociales pour atténuer l'impact social de l'ajustement. Les autorités soudanaises ont lancé un plan quinquennal de réforme pour la croissance et la réduction de la pauvreté. En 2015, les bonnes récoltes ont stimulé la croissance de près de 5 points, alors que l'inflation a été contenue à 17,8 % en 2016.

Malgré ces efforts, les perspectives de croissance sont limitées par un certain nombre de facteurs, notamment les difficultés liées aux transactions bancaires pendant la période 2014-2016, la baisse des recettes pétrolières résultant de la chute des prix à l'exportation, le vieillissement des champs pétrolifères et la diminution des droits de transit payés par le Soudan du Sud pour l'acheminement du pétrole. La croissance du PIB est estimée à 3,5 % en 2016 contre 3,0 % l'année précédente, mais elle devrait maintenir la même tendance dans les années à venir si les autorités soudanaises maintiennent le rythme actuel de mise en œuvre des réformes. À court et moyen termes, la croissance dépendra de l'évolution des secteurs de l'agriculture et des minéraux, du développement des compétences, de la mise en œuvre de politiques macroéconomiques prudentes et des réformes structurelles visant à améliorer le climat des affaires. La guerre civile qui continue de sévir dans certaines régions du pays et les faibles cours mondiaux des produits de base exportés représentent des défis majeurs.

Sur le plan extérieur, la balance commerciale accuse un déficit de 4 237 millions de dollars É.-U. en 2016 alors qu'elle affichait un excédent de 1 528 millions de dollars É.-U. en 2011. Les exportations et les importations ont toutes deux baissé, de 19,7 % et 2,3 % respectivement entre 2011 et 2016. Cette tendance n'est qu'une conséquence de la baisse de la demande intérieure causée par la suppression des subventions de l'énergie ainsi qu'à la diminution des importations résultant de la dépréciation du taux de change et des sanctions des États-Unis, dont la levée est attendue à compter du mois octobre 2017.

Les aspects relatifs au développement humain demeurent préoccupants. Le règlement définitif des conflits au Darfour, dans la région du Nil Bleu et au Kordofan du Sud est important pour pouvoir procéder aux profondes réformes macroéconomiques et structurelles requises pour un développement durable du pays. Malgré les réformes du taux de change et des subventions, fondamentales pour la stabilité macroéconomique, l'inflation pourrait augmenter significativement, nécessitant des mesures pour améliorer l'offre et protéger les pauvres. La refonte de l'environnement des affaires reste un défi. Le Soudan a reculé de deux places, du 168^e rang mondial en 2017 au 170^e rang selon le rapport *Doing Business* 2018 de la Banque mondiale, conséquence des vingt ans de sanctions économiques qui ont entraîné des lacunes majeures dans la protection des investisseurs minoritaires, l'accès au crédit et le commerce transfrontalier. Le score du Soudan selon l'indice de développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) est passé de 0,331 à 0,490 entre 1990 et 2015, un score inférieur à la valeur moyenne du score de 0,497 du groupe des pays à faible développement humain et le plus faible comparativement aux pays de l'Afrique du Nord. Le Soudan a occupé le 165^e rang mondial en termes de l'IDH, derrière la Mauritanie qui est au 157^e rang mondial et fait partie du même groupe de développement humain. Cette situation nécessite beaucoup d'efforts de la part des autorités soudanaises pour améliorer les capacités institutionnelles et réduire les inégalités.

La décision historique prise par les autorités des États-Unis, le 6 octobre 2017, de suspendre leurs sanctions économiques au bout de 20 ans devrait renforcer la compétitivité et stimuler la croissance économique. La stabilité de la monnaie soudanaise vis-à-vis du dollar et de l'euro devrait accroître les recettes de 5,2 % du PIB sur l'exercice, offrant au pays une marge de manœuvre plus large pour les dépenses sociales et d'investissement. Elle améliorera également les exportations d'or. Une mise en œuvre rigoureuse de la politique monétaire et les réformes des impôts et des subventions prévues pour 2018 permettront une diversification de l'agriculture et l'industrie manufacturière. L'amélioration des services portuaires et la réhabilitation des corridors commerciaux transfrontaliers vont permettre la mise en œuvre des accords bilatéraux signés en 2016 avec l'Égypte, l'Éthiopie et le Tchad, et avec la Fédération de Russie en 2017, pour la construction d'une centrale nucléaire. Le Gouvernement de consensus national constitué en mai 2017 poursuit les négociations avec les États-Unis pour obtenir que le Soudan soit retiré de la liste des pays qui soutiennent le terrorisme, ce qui favoriserait son éligibilité à l'allègement de la dette pour les pays pauvres très endettés.

Le présent profil de pays couvre six dimensions des fondamentaux de l'économie soudanaise, en plus d'une analyse thématique :

- Contexte national et sous-régional ;
- Croissance économique ;

- Finances publiques ;
- Politique monétaire ;
- Balance des paiements et échanges extérieurs ;
- Compte de capital et financier.

L'analyse des fondamentaux est complétée par un examen des trois points spécifiques ci-après :

- Processus d'intégration régionale ;
- Développement social ;
- Défis à relever : rationaliser les finances publiques sans ralentir la croissance.

La dernière partie sera consacrée à une analyse thématique qui portera sur la promotion de l'emploi des jeunes. Elle se focalisera sur la situation actuelle de l'emploi au Soudan, les défis, les objectifs du Gouvernement et les politiques publiques visant à améliorer l'emploi, en particulier celui des jeunes, en relation avec les priorités sectorielles de la stratégie nationale 2017-2020.

2

Contexte national et sous-régional

La sous-région est confrontée à de nombreux défis, tant économiques et sociaux que politiques. L'instabilité politique continue d'être un enjeu pour un certain nombre de pays de la sous-région dans un contexte d'insécurité croissante. Le Soudan est l'un des pays concernés par la situation sécuritaire de ses voisins, le Soudan du Sud, la Lybie et le Moyen-Orient en général, et la proportion des dépenses militaires sur la période 2011-2016 n'est que de 1,7 % du PIB, soit nettement moins que dans les autres pays de la sous-région dont les dépenses militaires atteignent environ 6 % du PIB pendant la même période.

À l'échelle de la sous-région, l'instabilité sécuritaire continue de peser fortement sur l'activité économique en Tunisie, où le tourisme représente une source importante de revenu. Sur l'ensemble de l'année 2016, le repli des entrées de touristes a atteint 17,7 %. Les recettes touristiques ont baissé d'environ 50 % par rapport à 2015, pour revenir à environ 113,1 millions de dinars tunisiens. En Égypte, après un léger rebond du tourisme en 2015, les attentats perpétrés en 2016 ont affecté les entrées touristiques et les perspectives de reprise du secteur. Ainsi, le nombre de touristes a baissé de 31,2 % en 2016 par rapport à l'année précédente.

La sous-région a également connu une baisse du prix du pétrole, qui a des effets négatifs sur le Soudan et la Lybie mais positifs pour les pays importateurs de pétrole. La baisse des prix des hydrocarbures sur le marché international s'est traduite par une légère diminution du déficit de la balance énergétique (-6,8 %) en Tunisie. Au Maroc, en 2016, la facture énergétique a baissé de 31,2 % par rapport à 2015 pour s'établir à 19,9 milliards de dirhams. La part des produits énergétiques dans le total des importations a reculé à 12,2 % contre 18,5 % l'année précédente.

Le Soudan a été fortement impacté par la baisse des cours du pétrole ; les exportations d'hydrocarbures ont baissé de 46,4 % entre 2015 et 2016, pour s'élever à 336 millions de dollars É.-U. en 2016.

Au-delà du défi sécuritaire, le Soudan est frappé par une crise économique majeure, qui a affecté substantiellement ses finances publiques en 2016. La fiscalité pétrolière a baissé d'environ 40 % en 2016, contrairement aux ressources budgétaires globales qui

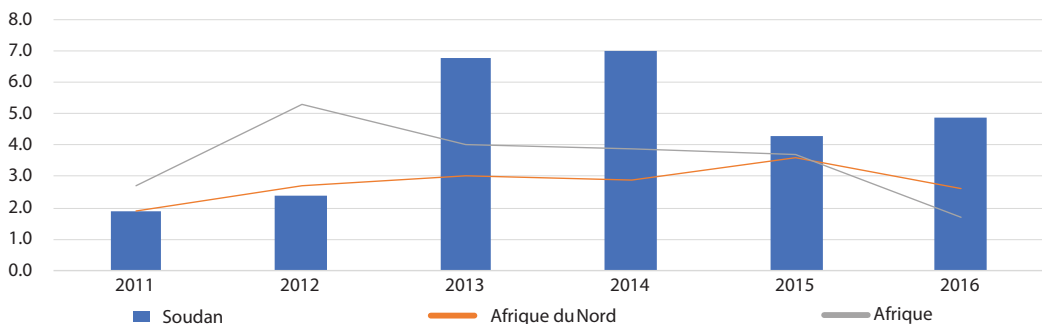
ont augmenté d'environ 6 %, grâce aux effets des réformes entreprises par les autorités pour améliorer les finances publiques.

Le Soudan a connu une croissance économique élevée au cours de la dernière décennie (1999-2010), affichant un taux de croissance annuel moyen du PIB réel de 6 %. Néanmoins, les perspectives du Gouvernement pour un développement durable inclusif accéléré du pays demeurent des vœux pieux à cause des décennies de conflit et de la perte de revenus pétroliers massifs après la scission du Soudan du Sud en juillet 2011 et l'embargo des États-Unis. Ainsi, le pays fait face aux défis de la diversification de l'économie et de la nécessité de mettre en œuvre des mesures d'austérité à court terme pour faire face au choc pétrolier. Le Gouvernement a élaboré une stratégie nationale de développement à l'horizon 2030 au regard des défis auxquels le pays est confronté. Un premier plan quinquennal de la stratégie nationale a été mise en œuvre sur la période 2007 à 2011. Le plan quinquennal 2017-2020, deuxième du genre, est orienté sur la transformation structurelle de l'économie, en particulier la transformation du secteur agricole comme moteur de la croissance, l'élargissement de l'espace démocratique à travers le dialogue national et la stabilité politique pour un développement inclusif.

La croissance du PIB de l'Afrique du Nord s'est située à 2,6 % en 2016, contre 3,6 % en 2015, et elle est de 1,7 % en 2016 contre 3,7 % pour l'Afrique (figure 1).

Cependant, les perspectives du prix du pétrole qui continue de baisser exercent une forte pression sur les pouvoirs publics qui risquent de devoir opérer une réduction importante des dépenses publiques, alors que la croissance sur la période 2011-2016, a été tirée par une politique budgétaire expansionniste. Comblar le déficit budgétaire et celui de la balance des opérations courantes est une priorité absolue pour le Gouvernement, compte tenu en

Figure 1: Taux de croissance, Soudan, Afrique du Nord et Afrique (en pourcentage)



Sources : Croissance Soudan, CBS; Croissance Afrique, Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, octobre 2016 ; Croissance Afrique du Nord, calculs de la CEA.

particulier des faibles recettes fiscales, de la diminution des recettes issues de l'exportation du pétrole et des difficultés à obtenir des financements à des conditions favorables. Cependant, la levée partielle et conditionnelle des sanctions commerciales des États-Unis en fin 2017 devrait favoriser la stabilité économique et stimuler les investissements directs étrangers (IDE) et les envois de fonds des travailleurs émigrés dans les pays du Golfe, au profit des plus vulnérables. Ceci devrait aider le Soudan à sortir de la crise économique et sociale à laquelle il est confronté.

Le potentiel de diversification économique est important, le Soudan étant un pays exportateur de produits autres que le pétrole (l'or, le coton, le sésame, le bétail et la gomme arabique). Dans cette perspective, une transformation de l'agriculture plus rapide et plus importante est primordiale pour son intégration régionale et une meilleure insertion de son économie dans des chaînes de valeur régionale.

L'encadré 1 ci-dessous montre que l'indice d'intégration régionale en Afrique classe le Soudan au 26^e rang au sein de la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD) (score 0,21), au 18^e rang au sein du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) (score de 0,28) et au 6^e rang au sein de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) (score 0,22). L'indice d'intégration régionale en Afrique est un outil de suivi de l'évolution de l'intégration régionale sur le continent. Cet indice est un produit commun de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), de la Commission de l'Union africaine (CUA) et de la Banque africaine de développement (BAD).

Il évalue les progrès de l'intégration régionale dans cinq domaines de l'intégration économique et sociale et offre de nombreuses possibilités d'utilisation dans la formulation des politiques, l'analyse et les mesures de politiques ciblées sur l'Aide au commerce notamment (CEA).

Les réformes économiques engagées après la scission du Soudan du Sud ont commencé par améliorer les échanges commerciaux avec les pays voisins tels que l'Égypte et l'Éthiopie. Ainsi, après les Émirats arabes unis, le COMESA vient en deuxième position en ce qui concerne les exportations du Soudan (or, sésame, élevage). En termes de politique de libre circulation des personnes, le Soudan n'a pu réaliser de bonnes performances. Sur le plan de l'intégration commerciale il a occupé le 4^e rang au sein de l'IGAD, le 6^e rang pour l'intégration productive et le 7^e rang en matière de développement des infrastructures.

Encadré 1 : Indice de l'intégration régionale en Afrique : performance du Soudan

Performance globale: 26^e au sein de la CEN-SAD (score 0,21). Le pays le plus performant au sein de cette Communauté économique régionale (CER) est la Côte d'Ivoire (score 0,65). 18^e au sein du COMESA (score de 0,28). Le pays le plus performant au sein du COMESA est le Kenya (score : 0,57). 6^e au sein de l'IGAD (score 0,22). Le pays le plus performant de l'IGAD est le Kenya (score 0,76).

Libre circulation des personnes	Intégration commerciale	Intégration productive	Infrastructure	Intégration financière et convergence de la politique macroéconomique
Vingt-cinquième au sein de la CEN-SAD, (score : 0,15). La meilleure performance au de cette CER revient à la Côte d'Ivoire (score de 0,80). Dix-septième au sein du COMESA (score : 0,06). Le pays le plus performant du COMESA est les Seychelles (score de 0,70). Huitième au sein de l'IGAD (score : 0,06). La meilleure performance de l'IGAD revient à l'Ouganda (score de 0,84).	Cinquième au sein de la CEN-SAD (score: 0,58). La meilleure performance au sein de cette CER est attribuée à la Côte d'Ivoire (score de 0,96). Huitième au sein du COMESA (score: 0,64). La meilleure performance au sein du COMESA est la Zambie (score de 1). Quatrième au sein de l'IGAD, score : 0,68.	Vingt-quatrième au sein de la CEN-SAD, (score : 0,04). La meilleure performance de cette CER revient au Kenya (score de 0,75). Dix-huitième au sein du COMESA (score: 0,12). La meilleure performance du COMESA est attribuée à l'Égypte (score de 0,76). Sixième au sein de l'IGAD (score : 0,04). La meilleure performance de l'IGAD revient au Kenya (score de 0,98).	Dixième au sein de la CEN-SAD (score : 0,30). La meilleure performance de cette CER revient au Maroc (score de 0,60). Huitième au sein du COMESA (score: 0,48). Le pays le plus performant du COMESA est les Seychelles (score de 0,71). Septième au sein de l'IGAD, (score de 0,31). La meilleure performance de l'IGAD revient au Djibouti (score de 0,84).	Dernière place au sein de la CEN-SAD avec un score nul. La meilleure performance de CEN-SAD revient au Niger (score de 1). Dix-huitième au sein du COMESA (score : 0,08). La meilleure performance du COMESA revient aux Seychelles, (score de 0,50). Septième au sein de l'IGAD avec un score nul. La meilleure performance de l'IGAD est celle de Djibouti (score de 0,50).

Le Soudan est membre de trois communautés économiques régionales (CER) : la CEN-SAD, le COMESA et l'IGAD. La performance du pays varie de faible à modérée à travers les CER et les différentes dimensions de l'Indice d'Intégration régionale.

Libre circulation de personnes : Le Soudan est parmi les moins performants de la CEN-SAD (25^e place), du COMESA (17^e place) et de l'IGAD (8^e place). Le pays permet aux ressortissants d'un seul pays africain d'entrer sur son territoire sans visa. Le Soudan a ratifié le protocole de la CEN-SAD sur la libre circulation des personnes, mais n'a pas encore ratifié celui du COMESA. L'IGAD n'a pas encore de protocole sur la libre circulation des personnes.

Intégration commerciale : Le Soudan affiche une performance moyenne sur cette dimension, aussi bien au sein de la CEN-SAD (5^e place), que du COMESA (8^e place) et de l'IGAD (4^e place). Cette performance est en partie attribuée aux efforts du pays en termes de libéralisation tarifaires sur les flux de commerce interrégionaux. Par exemple, le pays applique des tarifs relativement faibles sur les importations en provenance des États membres de l'IGAD, avec un taux moyen de 0,02 % sur la période de calcul de l'indice). Les chiffres équivalents pour l'IGAD et COMESA sont respectivement de 0,11 % et 0,64 %. Toutefois, en ce qui concerne le commerce inter-régional (en pourcentage du commerce total intra-CER), le Soudan est parmi les moins performants avec une de 2,57 % au niveau de la CEN-SAD, 4,90 % au niveau du COMESA et 9,80 % au sein de l'IGAD (sur la période utilisée pour le calcul de l'Indice).

Intégration productive : Le Soudan occupe la 24^e place au sein de la CEN-SAD, la 18^e place au sein du COMESA et la 6^e place au sein de l'IGAD. Le pays est faiblement intégré aux chaînes de valeur sous régionales. L'indice de complémentarité du commerce du Soudan vis-à-vis des CER est en-deçà de 0,1 (sur une échelle allant de 0 à 1).

Intégration des infrastructures : Le Soudan semble faire partie des pays moyennement performants au sein de la CEN-SAD (10e place), du COMESA (8e place) et de l'IGAD (7e place). Sur la base de l'indice de l'infrastructure de développement en Afrique, le Soudan affiche une performance de 15,48 (sur une échelle de 0 à 100) sur la base des données utilisées pour calculer l'indice.

Intégration financière et convergence des politiques macroéconomiques : le Soudan est parmi les moins performants de la CEN-SAD (28e place), du COMESA (18e place) et de l'IGAD (7e place). Cette performance s'explique par un taux d'inflation élevé (taux moyen de 36,52 % sur la période de calcul de l'Indice) ainsi que par la non-convertibilité de la monnaie du pays avec les monnaies utilisées au sein des CER.

En conclusion, le Soudan reste faiblement intégré au sein des CER, en particulier en ce qui concerne les dimensions de la libre circulation des personnes, de l'intégration productive et de la convergence macroéconomique. Des efforts significatifs sont nécessaires pour que le pays s'intègre mieux dans les CER sur les différentes dimensions. Le Soudan pourrait considérablement améliorer sa performance globale en facilitant la libre circulation des personnes et en améliorant ses capacités productives tout en investissant dans les infrastructures transfrontalières.

Source : CEA, Rapport de l'indice de l'intégration régionale en Afrique, 2016.

Performance économique

3.1 Croissance économique

La croissance économique du Soudan a été freinée par un certain nombre de facteurs, dont les sanctions commerciales américaines qui ont duré vingt ans, l'effondrement des relations de correspondance bancaire pendant la période 2014-2016, la baisse des recettes pétrolières résultant de la chute des prix à l'exportation, le vieillissement des champs pétrolifères et la diminution des droits de transit payés par le Soudan du Sud pour l'acheminement du pétrole. La croissance du produit intérieur brut (PIB) est estimée à 3,5 % en 2016, contre 3,0 % l'année précédente, mais elle devrait baisser pour atteindre 3,2 % en 2017. À court et moyen termes, la croissance dépendra de l'évolution des secteurs de l'agriculture et des minéraux, du développement des compétences, et de la mise en œuvre de politiques macroéconomiques prudentes et de réformes structurelles visant à améliorer le climat des affaires. La guerre civile qui continue de sévir dans certaines régions du pays et les faibles cours mondiaux des produits de base exportés représentent des risques majeurs.

Cette performance de la croissance du produit intérieur brut en 2016 est tirée par la croissance du secteur agricole qui a légèrement augmenté passant de 9,8 % en 2015 à 10,4 % en 2016 (figure 2). Le secteur industriel a enregistré une légère amélioration avec un taux de croissance de 4,6 % en 2016 contre 4,4 % en 2015, en raison de la performance de certains sous-secteurs tels que les industries manufacturières et de l'artisanat qui ont enregistré respectivement une croissance passant de 4,1 % en 2015 à 5,1 % en 2016, et de 5,0 % en 2015 à 5,5 % en 2016. Le taux de croissance de l'industrie des mines est passé de 0,7 % en 2015 à 0,6 % en 2016, l'électricité et l'eau de 0,9 % en 2015 à environ 1,0 % en 2016. La croissance du secteur des services s'est accrue en passant de 4,0 % en 2015 à 5,2 % en 2016. Cette performance est le résultat d'une accélération de la croissance dans tous les sous-secteurs des services. Ainsi, la croissance du commerce, hôtellerie et restauration est passée de 2,8 % en 2015 à 2,9 % en 2016, celle du secteur financier et services aux entreprises de 4,1 % en 2015 à 4,2 % en 2016, celle du secteur de l'administration publique de 4,6 % à 4,8 % durant la même période, celle du transport et communication de 4,1 % à 4,3 et enfin celle des autres services de 0,9 % à 1,0 %.

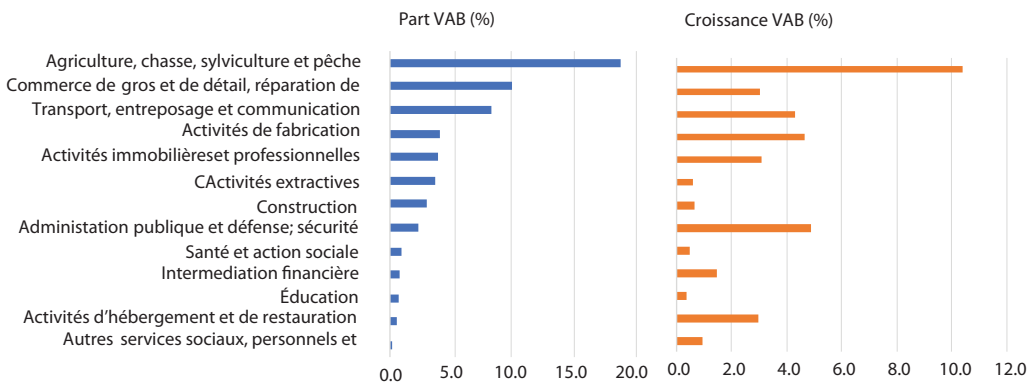
D'un point de vue structurel, l'économie du Soudan reste dominée par le secteur de l'agriculture (figure 2). Celui-ci demeure un secteur essentiel de l'économie soudanaise

avec une part de 32,8 % du Produit intérieur brut en 2016 faisant vivre 70 % de la population. En 2016, la part de l'agriculture dans le Produit intérieur brut a augmenté de 2 points de pourcentage environ (30,6 % en 2015) du fait de la baisse de la part des industries manufacturières. Le poids de l'agriculture fluctue d'une année à l'autre mais demeure durablement au-dessus de 30 %. Sur la période 2011-2016, la valeur ajoutée totale a cru au rythme moyen de 4,4 %, l'agriculture et l'industrie ayant été les principaux contributeurs à la croissance. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle la politique du Gouvernement est axée sur un vaste programme de développement de l'agriculture qui va permettre de doper la croissance inclusive et la transformation structurelle de l'économie du Soudan. La conséquence de cette politique de transformation structurelle consiste en une revitalisation du secteur agricole qui jouera un rôle clef pour le développement d'autres secteurs dans l'économie du pays tels que l'emploi, l'industrialisation, l'environnement et la sécurité alimentaire. Mais, des défis restent à relever car le soutien à l'agriculture est confronté à des problèmes tels que :

- Les difficultés liées à la coordination des politiques nationale et fédérales ;
- Les sanctions américaines qui réduisent le potentiel de développement de l'agriculture ;
- L'impact négatif des sanctions sur d'autres domaines tels que la sécurité, l'environnement, les investissements, etc.

Globalement, la contribution du secteur agricole (végétal et animal) a significativement augmenté, passant de 29,9 % du PIB en 2015 à 33,8 % du PIB en 2016, tandis que le secteur industriel a quant à lui contribué au PIB à hauteur de 20,1 % en 2015 et de 18,8 % en

Figure 2: Répartition du PIB (en pourcentage) et croissance réelle de la valeur ajoutée (en pourcentage) par secteur d'activité, en 2016



Source : Sudan Central Bureau of Statistics, Comptes nationaux, Annual Report of Central Bank of Sudan, 2016.

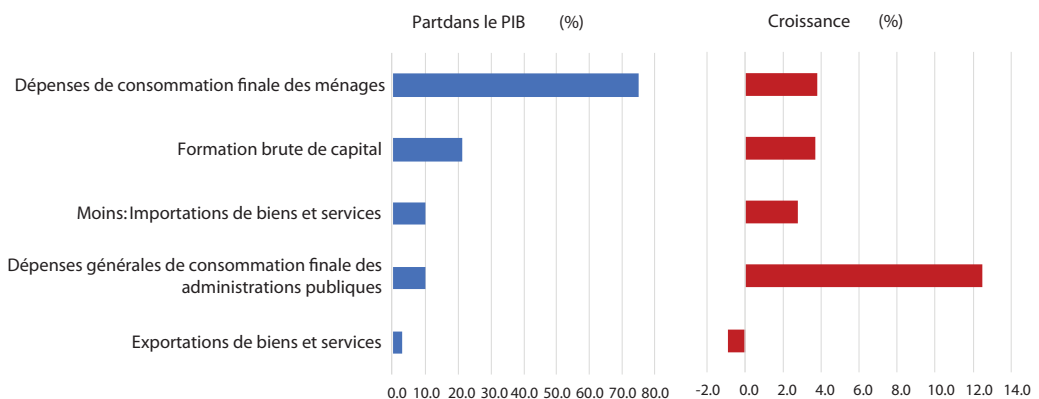
2016, en raison de la baisse de la contribution de certains de ses sous-secteurs constitutifs (figure 2). La contribution du secteur des services a baissé passant de 50,0 % en 2015 à environ 48,0 % en 2016.

Les réformes entamées après 2011 par le Gouvernement ont permis d'encadrer la production d'or afin de compenser les baisses de la production du pétrole. Ainsi, la production s'est améliorée en passant de 84,2 tonnes en 2015 à 93,2 tonnes en 2016 (Banque centrale du Soudan 2016), soit une croissance de 13,3 %. Celle du pétrole est estimée, en moyenne, à 76 700 barils par jour en 2016, alors qu'elle s'élevait à 130 000 barils par jour quatre années auparavant, soit une baisse de 41 %, en raison du vieillissement des puits. L'expansion de la production pétrolière pourrait être favorisée par l'apaisement des conflits au Darfour et dans le Kordofan méridional, et l'encouragement des compagnies pétrolières grâce au paiement des arriérés.

En ce qui concerne la demande finale (figure 3), l'investissement (FBCF), en valeur nominale, a enregistré une croissance de 3,7 % en 2016, passant de 121,8 milliards à 145,0 milliards de livres soudanaises. Cette hausse a été portée par l'investissement public qui a progressé de 20,7 %.

Le rythme de croissance de la consommation finale a baissé se fixant à 3,8 % en 2016 contre 4,0 % en 2015. Ce recul est lié à la baisse de la consommation des ménages. Par contre, la consommation publique s'est sensiblement améliorée enregistrant une croissance de 12,5 %. L'investissement public et les exportations ont en effet continué de soutenir l'activité économique.

Figure 3: Répartition du PIB (pourcentage) et croissance réelle (pourcentage) des composantes du PIB, approche demande, en 2016



Source : Sudan Central Bureau of Statistics, comptes nationaux (www.cbs.gov.sd).

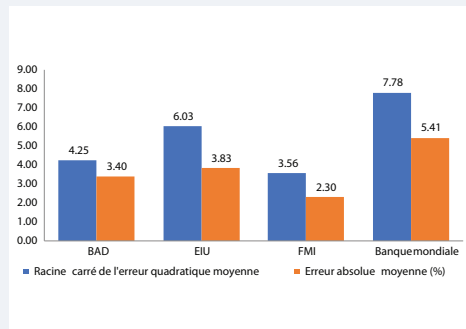
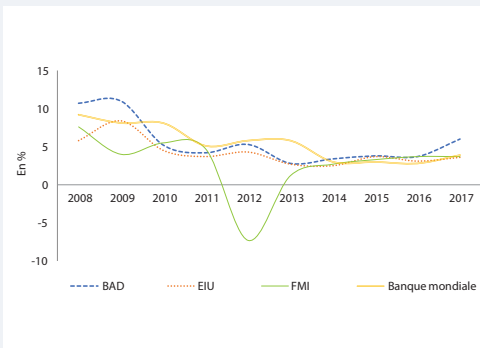
Enfin, en 2016 et en termes réels, la balance commerciale s'est légèrement améliorée, grâce à une augmentation des exportations d'or (environ 0,3 % PIB) et la contraction des importations (environ 0,8 % du PIB). Le Gouvernement prévoit de faire croître les exportations et les importations de 9,8 % et 7,5 % respectivement, contre environ 3,6 milliards de dollars É.-U. et 8,1 milliards de dollars É.-U. en 2016, ce qui stimulerait la contribution du secteur extérieur à la croissance. Les exportations non pétrolières (principalement l'or, le coton, le bétail et le sésame) devraient contribuer en moyenne à 83 % des exportations durant la période 2017-2018.

Encadré 2 : Analyse comparative des prévisions pour le Soudan

Les prévisions économiques fournissent des informations essentielles pour les décideurs dans les secteurs public et privé. Des prévisions économiques fiables permettent une prise de décision fiable. Un certain nombre d'organisations produisent actuellement des prévisions de croissance économique pour le Soudan. Ce sont la Banque africaine de développement, l'Economist Intelligence Unit et le Fonds monétaire international et la Banque mondiale. Les prévisions produites par ces organisations sont restées dans un intervalle de 13 points de pourcentage les unes des autres pour les années 2018-2017 (voir figure A). La BAD a fourni les prévisions de croissance les plus optimistes, avec une moyenne de 5,6 % pour la période 2008-2017. Pour les années à venir, les estimations de croissance les plus optimistes pour 2017 proviennent de la BAD (6 %), suivie du FMI (3,9 %).

Le degré de précision de ces prévisions est une question importante. La CEA a procédé à une analyse pour déterminer quelles prévisions ont tendance à être plus fiables. La racine carrée de l'erreur quadratique moyenne et l'erreur absolue moyenne sont des mesures communément utilisées pour évaluer les prévisions. De manière générale, plus la valeur de ces erreurs est élevée, moins les prévisions sont précises (voir figure B).

Figure 4: Prévisions du taux de croissance du PIB réel par institutions **Figure 5: Précision des prévisions du PIB réel par institutions**



Source : Calculs de la CEA.

Les estimations pour 2017 tablent sur une croissance résiliente à 3,2 %, suite à une meilleure performance dans le secteur non pétrolier, la levée temporaire des sanctions américaines et les réformes engagées pour la stabilité.

3.2 Finances publiques

Après le choc de la scission du Soudan du Sud, les autorités soudanaises ont entamé un vaste programme de consolidation entre 2012-2014 qui avait pour ambition : i) de rationaliser les finances publiques en réduisant les dépenses courantes au profit de projets de développement national ; et ii) d'améliorer la gestion des finances publiques et accroître les capacités fiscales, dans un objectif d'atteindre un poids des prélèvements publics de près de 10 % du produit intérieur brut (PIB). En 2014, 69 % des revenus de l'État provenaient des taxes, ce qui confère aux autorités une marge de manœuvre importante pour élargir l'assiette fiscale.

Les dépenses totales sont tombées à 10,3 % du PIB en 2016 contre 11,7 % en 2015 en raison de la suppression des subventions, mais la baisse des recettes pétrolières et le faible progrès des revenus ont creusé le déficit à environ 1,6 % du PIB en 2016, contre 1,7 % en 2015. Celui-ci devrait augmenter à 1,8 % en 2017. Les recettes fiscales sont estimées à 5,3 % du PIB, proches des 5,6 % observé en 2015 et devrait chuter à 5,0 % en 2017, reflétant les difficultés de collecte dans les zones touchées par la guerre. En outre, les recettes non fiscales hors dons ont diminué de 3,5 % du PIB contre 3,8 % du PIB en 2015 et devraient encore diminuer en 2017 à environ 18 % du PIB. Cependant, selon le programme quinquennal de réformes économiques (2015-2019), les efforts pour la mobilisation des revenus vont continuer à être renforcés à travers l'application des mesures directives, la réduction des exonérations fiscales et la révision du code des impôts. En réponse aux déficits de revenus, les dépenses de développement et les transferts de l'État devraient diminuer respectivement en 2017 de 2 % et 5,1 %, contre 15,3 % et 28,8 % en 2016, mais l'allocation budgétaire aux dépenses sociales est estimée à 6 % en 2017 contre 4,4 % en 2016. Néanmoins, l'allocation budgétaire en terme réel reste élevée (13 % du budget) et estimée à 16 % en 2017, nécessitant une réforme pour créer un espace pour les dépenses en faveur des populations pauvres.

En raison d'un financement extérieur insuffisant, les emprunts intérieurs devraient couvrir 43,2 % du déficit budgétaire de 2017, contre 36,0 % en 2016. Le recours à ce type de financement est largement inflationniste et peut affecter l'investissement privé. Les décaissements pour l'appui budgétaire sont estimés à 0,78 % du PIB en 2017 avec une faible composante de dons représentant 0,2 % du PIB. La majeure partie des prêts (environ 0,44 milliard de dollars É.-U.) sont attendus de la Banque islamique de développement et des pays du Golfe, tandis que les prévisions de remboursements de prêts et d'intérêts sont budgétisés à 0,65 % du PIB en 2017.

Les recettes et l'exécution des dépenses se sont détériorées en se fixant respectivement à 81,6 % et 103,3 % des projections budgétaires, contre 89,0 % et 95,0 % en 2015, reflétant

Tableau 1: Opérations budgétaires (en milliards de livres soudanaises)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Recettes totales (dons inclus)	22,8	22,2	34,3	51,2	54,5	57,7
Recettes fiscales	11,2	15,9	24,2	35,1	41,9	47,3
Recettes fiscales sur les hydrocarbures	11,2	13,9	6,4	9,6	8,2	5,0
Recettes non fiscales	10,3	5,7	8,1	13,5	10,9	8,8
Dons	1,3	0,9	2,0	2,6	1,7	1,6
Dépenses totales et prêts nets	28,6	26,3	36,2	50,4	54,9	62,0
Dépenses courantes	25,2	23,0	28,2	45,6	48,9	55,4
Rémunération des salaires	9,7	10,7	13,7	15,8	18,5	22,9
Paiement des intérêts	2,2	3,3	1,5	3,5	3,6	3,0
Transferts sociaux	0,6	1,0	0,6	2,0	2,0	2,6
Dépenses en capital	3,0	3,3	4,0	4,8	6,0	6,6
Solde budgétaire	-9,4	-7,6	-6,5	-5,8	-7,0	-11,2
Solde budgétaire/PIB (%)	-5,2	-3,4	-2,2	-1,3	-1,2	-1,6

Source : Ministère des finances, Rapport annuel de la Banque centrale du Soudan, 2016.

une forme d'inefficacité institutionnelle. Comparée aux des pays similaires en termes de niveau de développement, il ressort clairement une inefficience de l'administration fiscale en termes de mobilisation des ressources fiscales. En 2016, le niveau des recettes fiscales au Soudan représente 5,3 % du PIB, alors qu'il est de 16,8 % dans les pays africains au Sud du Sahara et 12,7 % au Moyen Orient et Asie centrale¹. L'élimination des dérapages budgétaires devrait réduire le fardeau de la dette et contenir la croissance et les pressions inflationnistes. Par ailleurs, la mise en place d'un cadre budgétaire à moyen terme incluant le renforcement de la gestion des finances publiques peut effectivement ancrer le budget.

3.3 Politique monétaire

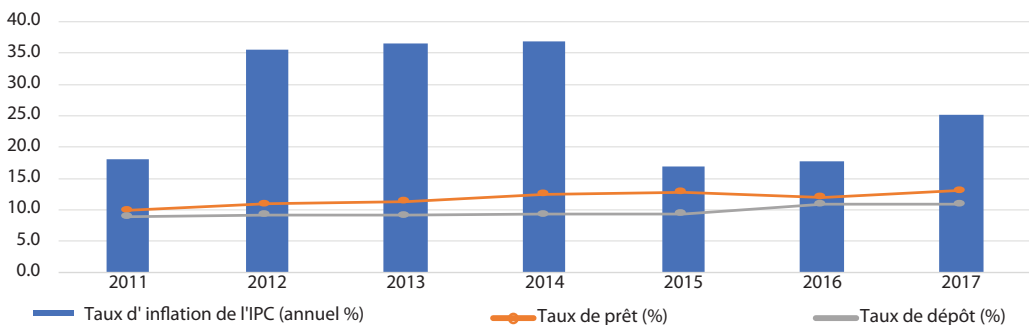
La politique monétaire adoptée par la Banque centrale du Soudan en 2016, a été celle de financer le déficit budgétaire, à travers les achats d'or au taux de change du marché parallèle, afin de reconstituer les réserves de change et limiter la contrebande. Cependant, les opérations d'exportations d'or se font au taux de change officiel du marché bancaire dans le but de financer les importations stratégiques telles que le carburant et le blé. Ainsi, la masse monétaire a augmenté de 6 points de pourcentage, contre 21 % en 2015. En outre, l'inefficacité de la gestion des financements islamiques et la relative stagnation du marché secondaire n'ont pas permis à la Banque centrale du Soudan de mieux contrôler la masse monétaire.

¹ Article IV des statuts du FMI, décembre 2017.

La conséquence immédiate de cette politique a été la hausse de l'inflation des prix à la consommation qui s'est établie en moyenne à 17,8 % en 2016, contre 16,9 % en 2015, taux relativement faible par rapport à celui de 2014, mais élevé par rapport à celui de 2015, à cause notamment de la suppression des subventions des prix des produits non alimentaires, et il serait en moyenne environ de 25,2 % en 2017. De même, la masse monétaire (M2) quant à elle a enregistré une croissance annuelle moyenne de 22,5 % sur la période 2011-2015. En 2016, son taux de croissance a augmenté pour atteindre 30,0 %.

En novembre 2016, la Banque centrale du Soudan a dévalué la livre soudanaise de 131 % afin d'attirer les envois de fonds des soudanais travaillant à l'étranger. Cette réforme, couplée à un allègement conditionnel des sanctions commerciales américaines de longue date vont relancer les transactions par le biais des opérations bancaires internationales et aider la Banque centrale du Soudan à rétablir la compétitivité des taux de change, à diversifier la base d'exportations et à stimuler les IDE. Cependant, les gains de recettes découlant de la dévaluation pourraient également créer un espace pour les dépenses en faveur des pauvres. Elle lui offrirait aussi la possibilité de mettre en œuvre des mesures pour atténuer les risques découlant des fluctuations des devises et renforcer son cadre de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. En outre, la promotion d'instruments financiers islamiques efficaces élargirait le marché interbancaire, augmenterait l'offre de fonds prêtables pour le secteur privé et renforcerait l'efficacité de la politique monétaire. L'inflation annuelle a augmenté à 25,2 % en 2017 contre 17,8 % en 2016 en raison des politiques de stabilisation de la monnaie locale vis-à-vis des devises étrangères et de la politique de réduction des subventions et importations qui ont été à la source de l'augmentation actuelle des prix.

Figure 6: Taux d'inflation annuel et taux d'intérêt (en %)



Sources : Banque centrale du Soudan, Rapport annuel, 2016 et https://cbos.gov.sd/sites/default/files/issue_12_2017_0.pdf.

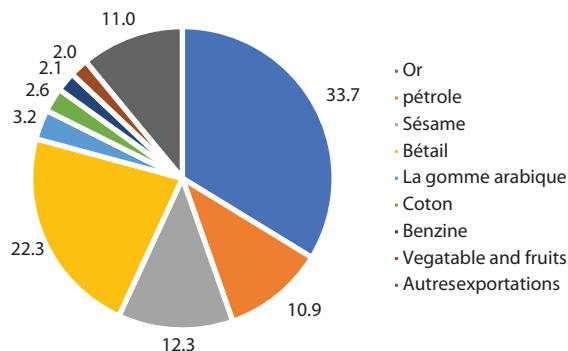
3.4 Échanges extérieurs et balance courante

En 2016, le déficit de la balance commerciale s'est légèrement amélioré pour atteindre -7,3 % du PIB contre -8,1 % du PIB en 2015, grâce à une augmentation des exportations d'or (environ 0,6 % du PIB) et la contraction des importations (environ 0,8 % du PIB). La baisse du prix du pétrole a impacté de manière générale le volume des exportations qui a baissé de 2,6 % en 2016, alors que la production d'or du pays n'a cessé de croître. L'or représentait près de 39 % des exportations du pays en 2016 (figure 7), dépassant plus de trois fois les exportations de produits pétroliers. Les importations ont aussi baissé de 12,5 % par rapport à 2015. Cette situation n'est rien d'autre que les conséquences des réformes initiées par le Gouvernement. Ce dernier prévoit toutefois d'augmenter les exportations de 9,8 % et baisser les importations de 12,7 % respectivement, contre environ 3,4 milliards de dollars É.-U. et 6,4 milliards de dollars É.-U. en 2017, ce qui stimulerait la contribution du secteur extérieur à la croissance. Les exportations non pétrolières (principalement l'or, le bétail et le sésame) devraient représenter en moyenne 83 % des exportations durant la période 2017-2018. Dans ce contexte, une plus grande flexibilité du taux de change suite à la mesure de la levée des sanctions commerciales et le resserrement des politiques fiscales et monétaires devraient réduire en 2017 le déficit du compte courant de 2,8 % du PIB contre 6,1 % du PIB en 2016. Les redevances de transit, l'aide financière et les emprunts des pays du Golfe devraient stimuler les réserves et soutenir la balance des paiements en 2017.

En 2016, la plupart des exportations du Soudan (environ 68,3 %), était destinée aux pays du Golfe (52,6 %) et au Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) (16,0 %) contre 48 %, et 12,3 % respectivement, en 2015.

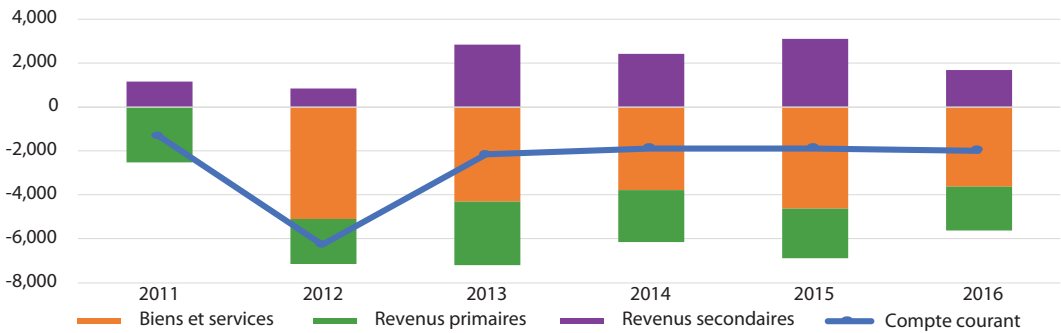
Le compte des services, hors revenus des facteurs, s'est légèrement amélioré, passant à 619 millions de dollars É.-U. (contre 573 millions de dollars É.-U. en 2015), en parallèle à la baisse des importations. Le compte des revenus des facteurs s'est aussi légèrement amélioré

Figure 7: Structure des exportations soudanaises en 2016



Source : Banque centrale du Soudan, questionnaire de la CEA et le Rapport annuel de 2016.

Figure 8: Évolution du compte courant 2011-2016 (en millions de dollars)

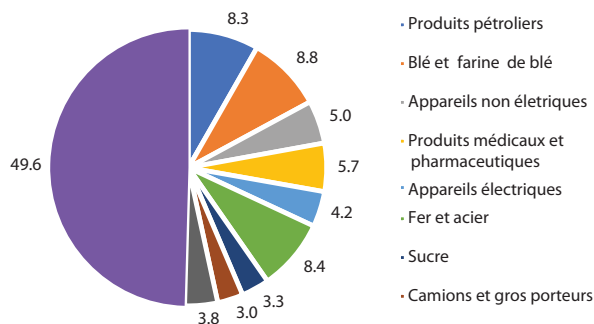


Source : Banque centrale du Soudan, Rapport annuel, 2016.

en 2016, passant à -2 010 millions de dollars É.-U., contre -2 015 millions de dollars É.-U. en 2015, notamment du fait des transferts courants qui se sont élevés à 501 millions de dollars É.-U., contre 328 millions de dollars É.-U. en 2015.

Au total, le solde de la balance courante s'est dégradé, passant de -1 871 millions de dollars É.-U. en 2015 à -1 972 millions de dollars É.-U. en 2016 soit respectivement 6,1 % du PIB contre 7,7 % du PIB (figure 8). Il serait moins important en 2017 (5,4) % du PIB selon les prévisions. La priorité absolue du Gouvernement est de combler le déficit budgétaire et celui de la balance des opérations courantes, compte tenu en particulier des faibles recettes fiscales, de la diminution des recettes issues de l'exportation du pétrole et des difficultés à obtenir des financements à des conditions favorables. Cependant, la levée partielle et conditionnelle des sanctions commerciales des États-Unis devrait favoriser la stabilité économique et stimuler l'investissement direct étranger (IDE) et les envois de fonds des travailleurs émigrés dans les pays du Golfe, au profit des populations les plus vulnérables.

Figure 9: Structure des importations soudanaises en 2016



Source : Banque centrale du Soudan, questionnaire de la CEA et Rapport annuel 2016.

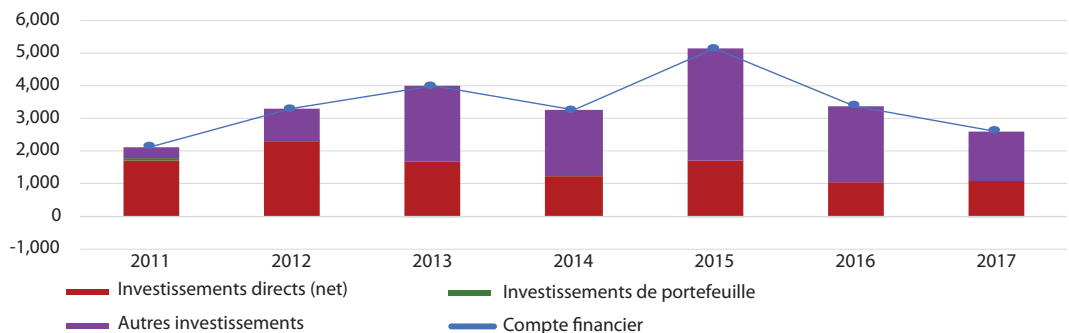
Les exportations ont baissé de 2,4 % passant de 3 094 millions de dollars É.-U. en 2016 contre 3 169 millions de dollars É.-U. en 2015. L'or représentait près de 33,7 % des exportations du pays en 2016 (figure 7), dépassant plus de trois fois les exportations de produits pétroliers et le bétail vient en deuxième position pour se situer à 22,3 %. Quant aux importations de marchandises, elles sont passées à 7 322 millions de dollars É.-U. en 2016 contre 8 368 millions de dollars É.-U. en 2015 soit une baisse de 12,5 %. Le premier poste des importations revient aux biens de consommation alimentaires et non alimentaires qui représentent environ 38 % du total des importations (figure 9), suivis des équipements industriels (33 %).

3.5 Compte de capital

Les investissements directs étrangers demeurent relativement faibles sur la période 2011-2016, ne dépassant pas 2 milliards de dollars É.-U. annuellement. Depuis 2013, on constate une réduction des IDE, ramenés de 1,9 milliards de dollars É.-U. en 2015 à 1,1 milliard de dollars É.-U. en 2016 (figure 10). Le solde du compte de capital a légèrement fléchi en 2016 pour se situer à 148 millions de dollars É.-U. contre 250 millions de dollars É.-U. en 2015 soit une réduction de 40,0 % de réduction, en raison de la baisse des investissements dans le secteur pétrolier et la réduction de prise de participation des secteurs privé et public. La plus grande partie de l'IDE proviennent de l'Arabie saoudite et du Qatar et sont dirigés dans les secteurs de l'agriculture et de l'énergie.

En 2016, la dette extérieure du Soudan se chiffrait à 52,4 milliards de dollars É.-U., représentant 90,8 % du Produit intérieur brut et plus de six fois ses exportations. La structure de la dette est restée la même au cours de la dernière décennie. Les emprunts non concessionnels continuent d'être la principale source de soutien extérieur et ont connu une augmentation de 1,0 milliard de dollars É.-U. en 2016, financée par les pays arabes.

Figure 10: Évolution du compte des opérations financières 2011-2016 (en millions de dollars)



Source : Banque centrale du Soudan, Rapport annuel 2016.

L'assouplissement des sanctions commerciales américaines devrait aider le Soudan à finaliser les négociations sur « Tout sauf les armes » avec l'Union européenne et faciliter l'adhésion à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). En outre, en 2016, le Soudan a signé un accord commercial avec l'Éthiopie visant à stimuler la coopération dans les domaines de l'élevage, des transports, des banques et des chemins de fer.

4

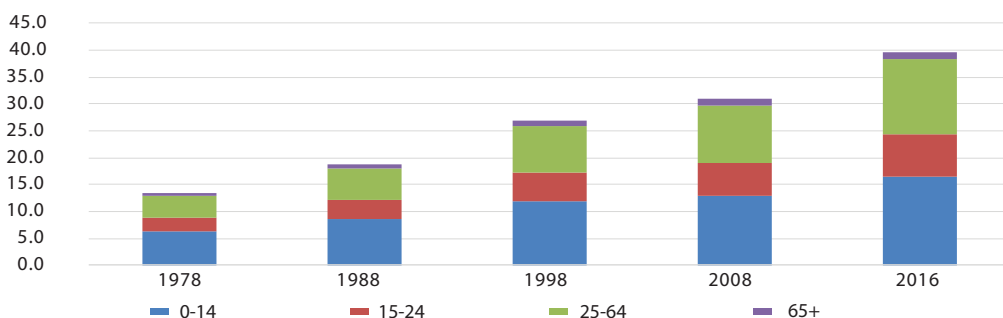
Développement social

4.2 Les perspectives en termes de développement humain et démographique

Évolution de la population par âge entre 2008 et 2016

La population soudanaise a pratiquement triplé entre 1978 et 2016, passant de 13,4 à 39,6 millions d'habitants. La croissance démographique annuelle a connu une contraction et se situe autour de 2,34 %, en légère décélération depuis les années 2000 où elle était de 2,52 %. Le Soudan et la Mauritanie ont la plus forte croissance démographique comparés aux autres pays de la sous-région, (Soudan : 1,92 %, Maroc : 1,37 et Tunisie : 1,12 %). La population est jeune avec 61,8 % de moins de 25 ans. La tranche d'âge active (25 à 64 ans) représente 35,2 % de la population et la tranche de plus de 65 ans ne constitue que 3 %. Le taux de dépendance (l'effectif de la population d'âges généralement inactifs (enfants et personnes âgées) par rapport à l'effectif de la population en âge de travailler) est passé de 99,9 % en 1978 à 80,3 % en 2016, traduisant une augmentation plus rapide de la tranche d'âge des 15 à 64 ans qui constitue la population « en âge de travailler » et qui, lorsqu'elle est employée, fournit le soutien économique, par rapport à la population « à charge » constituée des enfants de 0 à 14 ans et la population de plus de 65 ans d'âge.

Figure 11: Évolution de la population par tranche d'âge (en millions)



Source : Sudan Central Bureau of Statistics, Projection de la population 2009-2018 et calculs de la CEA.

La population urbaine est estimée en 2016 à 37,1 de la population totale avec une accélération entre 1970 et 2000 passant de 16,5 % à 32,5 % de la population vivant en milieu urbain. Le Soudan compte deux villes de plus de sept millions d'habitants, en l'occurrence, Khartoum et Darfour ; 19 villes de 100 000 à 1 million d'habitants et 42 villes de 10 000 à 100 000 habitants.

4.1 La tendance de la pauvreté et les perspectives de l'emploi

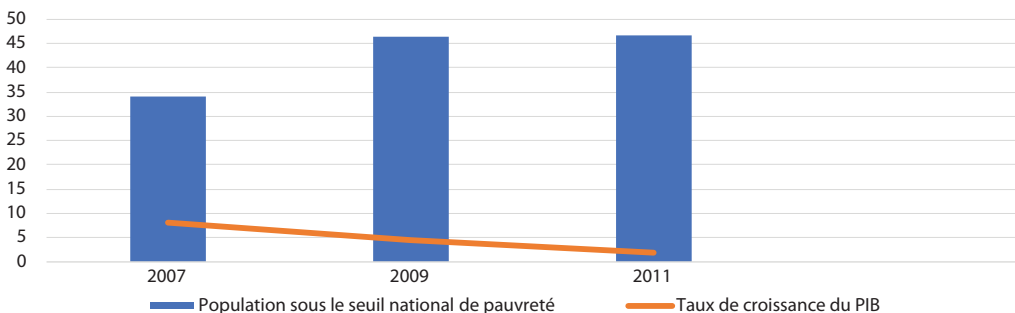
Prévalence de la pauvreté

La situation de la pauvreté au Soudan reste encore préoccupante. Malgré le constat d'une tendance à la baisse de l'incidence de la pauvreté absolue, celle-ci se situe à 46,5 % en 2009 (3,2 dollars É.-U. par jour, seuil de pauvreté national). C'est un peu plus d'un quart de la population dans la capitale (Khartoum) à plus de deux tiers de la population dans le Nord Darfour qui vivent en dessous du seuil de pauvreté (figure 12).

Bien que le Soudan figure toujours parmi les pays les plus pauvres du monde, il faut souligner que le pays a également connu des améliorations notables. Depuis 1990, le taux d'extrême pauvreté au Soudan a baissé de 85 % à 46 % et continue de baisser aujourd'hui selon les estimations des agences de développement. Les taux de pauvreté sont plus élevés dans les zones rurales (55 %) que dans les zones urbaines (28 %). Les différences importantes des possibilités d'emploi selon les régions contribuent à la disparité économique constatée dans de nombreuses régions du Soudan.

Le dernier rapport de développement humain (2016) publié par le PNUD situe le Soudan au 165^e rang mondial sur une liste de 188 pays. Néanmoins, entre 1990 et 2015, la valeur de l'IDH du Soudan est passée de 0,331 à 0,490, soit une augmentation de 48,1 %. L'analyse des différents indicateurs de l'IDH, montre, qu'entre 1990 et 2015, l'espérance de vie à la naissance a augmenté de 8,2 ans, les années moyennes de scolarité ont augmenté de 2 ans,

Figure 12: Prévalence de la pauvreté en pourcentage



Sources : Sudan Central Bureau of Statistics, questionnaire et données du Sudan National Baseline Household Survey 2009, North Sudan – Tabulation Report.

les années de scolarité ont augmenté de 3,3 ans. Le revenu par habitant a augmenté d'environ de 140,1 %.

La question de la sécurité alimentaire reste assez alarmante au Soudan. A titre d'exemple la production céréalière nationale de 2014/2015 était 68 % et celle de 2015/2016, 25 % inférieure à la moyenne quinquennale de la production nationale, en partie due à la sécheresse liée à El Niño notamment dans les régions telles que Kordofan Nord, Kordofan Ouest, Kassala, et les provinces du Darfour.

Les organismes de l'aide à l'urgence tels que le Programme alimentaire mondial (PAM) ont augmenté l'aide alimentaire et nutritionnelle fournie aux personnes touchées. Le PAM a fourni une aide alimentaire à plus de 4 millions de personnes en 2016 et à près de 4,2 millions de personnes en 2017.

Le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement défini pour la période 2018-2021 retient également la sécurité alimentaire comme une question prioritaire et le pays dispose de plusieurs programmes pour l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la situation nutritionnelle de la population. Le projet mis en œuvre dans quatre États cibles du Soudan (Nil Bleu, Gedaref, Kassala et Mer Rouge) avait pour objectif de remédier à l'insécurité alimentaire et œuvrer au renforcement des capacités à prioriser et à formuler des politiques et des stratégies de sécurité alimentaire, en incluant les structures gouvernementales de niveau local et les principaux acteurs non étatiques dans les processus d'établissement des priorités et de prises de décisions.

En ce qui concerne la situation du chômage, selon des estimations basées sur les résultats de l'enquête nationale sur l'emploi de 2011, le taux de chômage national est autour de 18 % avec des différences selon :

- Le milieu, le chômage dans les zones urbaines est plus élevé (22,8 %) que dans les zones rurales (15,3 %) ;
- L'âge, le taux de chômage des jeunes est presque le double du taux national, puisqu'il se situe à 33,8 % ;
- Le sexe, le taux de chômage des femmes âgées entre 15 et 24 ans est de 57,9 % alors que celui des jeunes hommes est de 22,2 %.

La répartition de la population occupée selon le secteur d'activités montre que 44,6 % travaillent dans le secteur agricole (39,8 % des hommes contre 60,7 % des femmes), 15,32 % dans le secteur industriel (15,7 % des hommes et seulement 3,8 % des femmes) et 40,1 % dans le secteur des services (44,5 % des hommes et 35,5 % des femmes). Les estimations

Encadré 3 : Mesurer l'exclusion humaine au Soudan

L'Indice africain de développement social a été mis au point par la CEA en réponse à la requête des États membres de développer un indicateur contextualisé d'exclusion sociale pour l'Afrique. L'indice a été développé dans la logique selon laquelle la croissance économique devrait se traduire par une amélioration des conditions de vie de tous les citoyens.

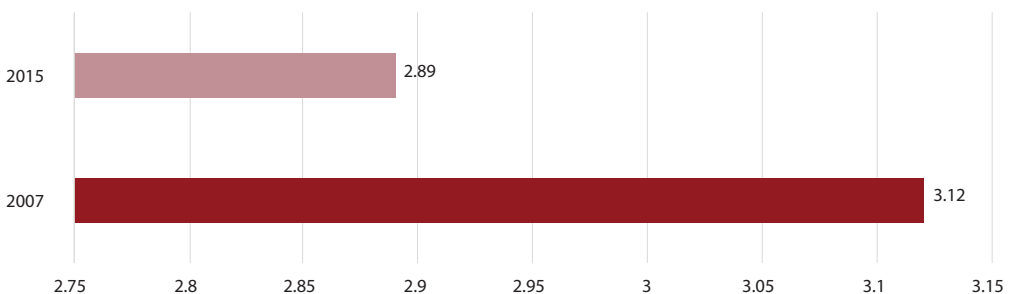
Cet outil dont le calcul est basé sur les données nationales disponibles devrait contribuer à la cartographie et l'évaluation de l'efficacité des politiques sociales dans la réduction de l'exclusion humaine au niveau national et infranational. L'IADS devrait également aider les pays à améliorer la collecte des données et à renforcer leurs capacités à suivre les progrès sur la réduction de la pauvreté et l'exclusion. En tant qu'outil de politique, l'IADS vient compléter les efforts des États membres dans l'élaboration de politiques sociales plus inclusives. Il facilite également le suivi de la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et des objectifs de développement durable qui mettent un accent particulier sur l'inclusion en tant que moteur du développement durable et équitable.

montrent également que le fait d'avoir un emploi ne signifie pas automatiquement que la personne est sortie de la pauvreté, 30 % des personnes qui travaillent au Soudan résident dans des ménages qui, malgré les revenus tirés d'un emploi, sont considérés comme pauvres.

Les résultats de l'IADS au niveau national montrent un niveau d'exclusion humaine très élevé, et qui est en baisse au cours de la période 2007-2015 (voir figure 13.1). Cette amélioration est d'autant plus importante qu'elle coïncide avec la perte des revenus pétroliers et des réformes en cours dans le pays.

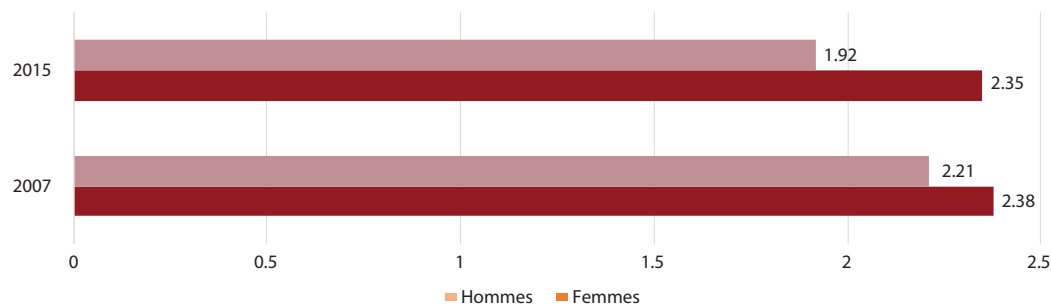
Les disparités entre hommes et femmes au sein de la population active, telles qu'elles sont relevées ci-dessus, ressortent également des valeurs de l'IADS ventilées par sexe (figure 13.2). La régression globale de l'exclusion humaine ne se répartit pas de façon égale entre les sexes, les femmes enregistrant un recul de 1,3 % et les hommes de 13 % sur la même période. Pourtant, selon le dernier recensement effectué en 2008, la part des femmes dans l'emploi non agricole rémunéré s'était hissée à 30 %, alors qu'elle n'avait été que de 18 % au début

Figure 13.1: L'Indice de développement social au Soudan (2007 et 2015)



Source : Calculé à partir de statistiques nationales (Sudan Central Bureau of Statistics). Indice de développement social : mesurer l'exclusion humaine dans une optique de transformation structurelle, Rapport Afrique du Nord, 2017.

Figure 13.2: Exclusion humaine selon le sexe



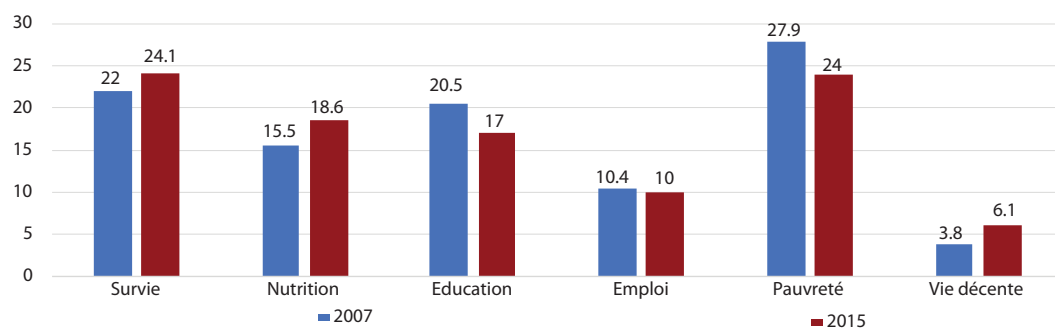
Source : Calculé à partir de statistiques nationales (Sudan Central Bureau of Statistics).

des années 90. L'exclusion plus élevée chez les femmes semble tenir à leur participation plus faible sur le marché du travail et à leur accès limité à l'éducation de base (Turkawi, 2015).

De manière globale, les facteurs de l'exclusion au Soudan sont restés les mêmes au cours de la période allant de 2007 à 2015, avec une légère augmentation de la contribution du retard de croissance et de la mortalité infantile à l'exclusion globale (figure 13.3). L'afflux important de migrants ruraux peut avoir aggravé la situation. A l'opposé, la contribution de l'analphabétisme a reculé dans le temps. Ce fait peut-être attribuer à un meilleur accès à l'éducation, qui reste largement publique et y accéder en toute équité est devenu moins problématique, en particulier pour les groupes à faible revenu (CEA, 2016).

Le Gouvernement soudanais a recouru à deux moyens d'action importants face à l'inégalité spatiale et à l'exclusion qui caractérisent ses résultats sociaux. Son Document intérimaire de stratégie pour la réduction de la pauvreté (2012-2014) avait identifié quatre piliers: le renforcement de la gouvernance et des capacités institutionnelles, la réinstallation des personnes déplacées, le développement des ressources humaines et la promotion d'une croissance équitable et durable et de la création d'emplois.

Figure 13.3: Évolution des facteurs d'exclusion humaine au Soudan



Source : Calculé à partir de statistiques nationales (Sudan Central Bureau of Statistics). Indice du développement social : mesurer l'exclusion humaine dans une optique de transformation structurelle, Rapport Afrique du Nord, 2017.

D'autres mesures et filets de protection sociale, tels que les fonds de pension et de sécurité sociale, complétés par les transferts en espèces et le fond Zakat (impôt religieux obligatoire pour les musulmans), ont également été introduits, mais leur portée reste limitée et sujette aux variations

La dichotomie zones rurales-zones urbaines au Soudan est reconnue par l'État, qui a introduit la discrimination positive dans les zones de conflit, sous la forme, par exemple, de quotas d'inscriptions dans l'enseignement supérieur public pour les États les moins développés, doublés d'une augmentation des transferts de ressources fédérales.

Entre 2012 et 2014, le Gouvernement soudanais s'est également doté d'un plan d'assainissement des dépenses publiques, réduisant celles-ci notamment dans le domaine social. Ce fait s'est traduit par un plan d'austérité entraînant la réduction des subventions sur les aliments de base et les produits pétroliers. Celles-ci ont en effet été retirées du budget de 2015 pour financer des interventions de développement social.

À l'heure actuelle, même si l'action publique doit faire face aux restrictions budgétaires, la réorientation des dépenses de développement social favorisant non plus les subventions, mais le financement de politiques favorables aux pauvres et à l'équité, notamment dans les domaines de l'égalité des sexes et de l'accès à l'éducation et à la santé, est une orientation importante pour aborder la problématique de l'exclusion tout au long du cycle de vie de l'individu.

L'option d'étendre la disponibilité des services de santé en confiant des prestations au secteur privé doit s'accompagner de mesures de ciblage pour assurer un accès équitable à ces services. C'est particulièrement important dans le cas de la santé maternelle et infantile. Les politiques de nutrition ont démontré leur effet positif et cumulé sur les chances de vie à l'avenir, et doivent être renforcées. Le fait de s'attaquer au retard de croissance, en particulier dans les zones urbaines, au moyen de politiques ciblées de soutien au nourrisson et au jeune enfant, conduit à de meilleurs résultats scolaires, à des gains de productivité et à une réduction des coûts de santé pour l'économie tout entière (CUA et al., 2014). Cette approche revêt une importance particulière dans les zones urbaines où la qualité de l'alimentation est sans doute plus tributaire du revenu des ménages que dans les zones rurales.

Enfin, la variation des niveaux et des schémas d'exclusion humaine entre sous-régions appelle également des mesures efficaces d'intervention publique. Le développement et les capacités institutionnels doivent être renforcés au moyen de programmes de formation ciblés qui viennent compléter des mesures de discrimination positive en faveur des régions les moins développées. Les transferts accrus de ressources vers les États touchés par les conflits, tels que les envisage l'actuel document de stratégie pour la réduction de la pauvreté, devraient accorder la priorité aux inscriptions et à la rétention dans les différents cycles scolaires, le but

étant de doter les individus les plus pauvres du capital humain leur permettant de devenir des agents intégrés et actifs du changement social.

4.3 La tendance des indicateurs sur l'éducation

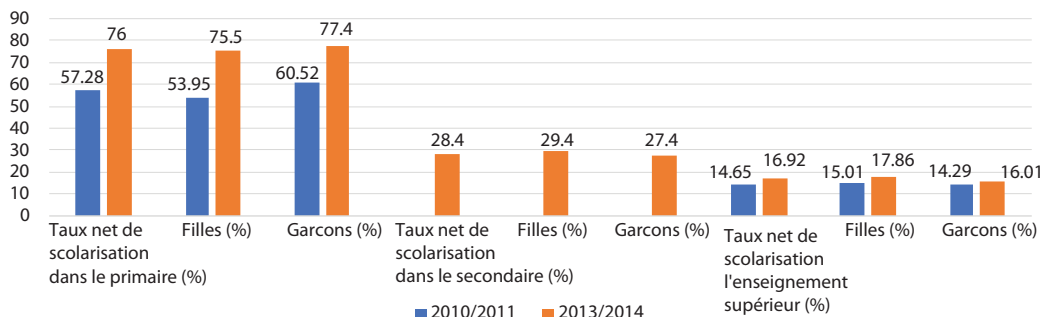
Taux de scolarisation

Au Soudan, l'éducation constitue un secteur prioritaire et le pays a déployé des efforts importants pour la scolarisation des enfants et surtout des jeunes filles. Le taux net de scolarisation primaire se situe autour de 76,4 % avec une différence significative entre les régions (95 % dans le Nord et 54,1 % dans le Kordofan). La différence entre les sexes a tendance à se résorber (77,4 % pour les garçons et 75,5 % pour les filles). Pour le niveau primaire le décrochage scolaire touche 21,6 % des enfants, avec des différences selon les régions (moins de 10 % en zone urbaine et près de 30 % en zone rurale). Pourtant l'éducation est gratuite pour les enfants âgés de 6 à 13 ans et débute avec 8 années d'enseignement primaire. L'enseignement est en arabe pendant tout le cursus ou l'apprenant est à l'école. Les écoles sont principalement regroupées dans des zones urbaines où elles ont survécu à la guerre civile qui a eu lieu et qui continue dans certaines zones (figure 14).

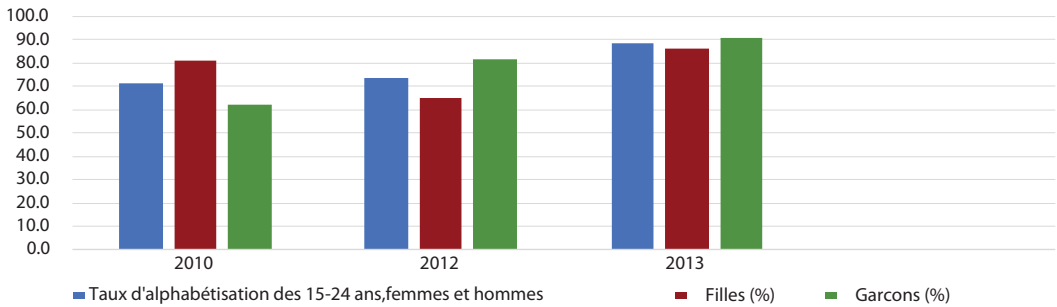
Au niveau du secondaire, le taux net de scolarisation se situe en 2013-2014 à 28,4 % avec une légère supériorité pour les filles (29,4 %) comparé aux garçons (27,4 %). Ce taux, pour les enfants vivant dans une zone urbaine, est pratiquement le double (42,2 %) de celui des enfants vivant en zone rurale (22,2 %).

Le taux brut de scolarisation dans l'enseignement supérieur est relativement faible (16,3 %). La scolarisation se concentre dans les plus grands centres urbains. La différence de genre est minime car il est de 16,8 % pour les hommes et 15,8 % pour les femmes.

Figure 14: Taux net de scolarisation



Source : Sudan Central Bureau of Statistics, MICS 2014.

Figure 15: Taux d'alphabétisation des 15-24 ans

Source : Sudan Central Bureau of Statistics, MICS 2014 et UNESCO : <https://en.unesco.org/countries/sudan?language=fr>.

Le taux d'alphabétisation des personnes âgées de 15 à 24 ans reflète les résultats des Investissements réalisés dans l'éducation primaire durant les 10 années passées. Les résultats de l'enquête en grappes à indicateurs multiples de 2014 qui s'est concentrée sur l'alphabétisation des filles de 15 à 24 ans ont établi que 59,8 % des jeunes filles sont alphabétisées au niveau national mais qu'il existe des différences notables entre zone urbaine (79,8 %) et zone rurale (50 %) où les pesanteurs socio-culturelles sont plus persistantes.

Les raisons essentielles de non-fréquentation de l'école sont l'éloignement des écoles, le manque de cantine, la volonté de travailler et la pauvreté des ménages.

La stratégie nationale pour le renforcement de l'éducation se base sur trois piliers. Le premier est axé sur l'amélioration de l'accès à l'éducation pour tous les enfants, en particulier les filles, les enfants des zones rurales et d'autres groupes vulnérables tels que les personnes déplacées, nomades ou handicapées. L'amélioration de la qualité de l'éducation constitue le deuxième pilier dans le but d'améliorer les résultats d'apprentissage et de retenir les étudiants dans un cycle complet d'éducation de base. Le renforcement du système dans son ensemble pour assurer la qualité, la responsabilité et la durabilité à long terme constitue le troisième pilier de la stratégie nationale. Ce pilier met l'accent sur l'établissement de la capacité institutionnelle (y compris la collecte de données quantitatives et qualitatives, l'assistance technique et l'analyse des politiques) pour introduire les initiatives de renforcement du système de manière échelonnée.

4.4 La tendance des indicateurs sur la santé

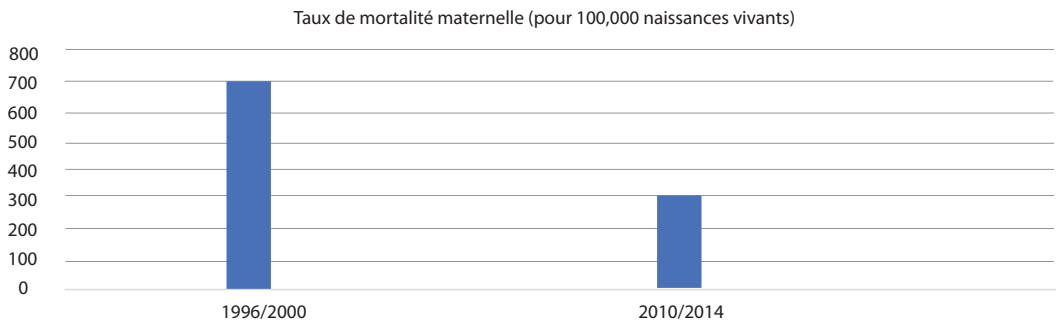
Les résultats de l'enquête en grappes à indicateurs multiples de 2014 révèlent que la santé maternelle et reproductive reste, malgré les efforts consentis et les investissements réalisés dans le secteur de la santé, assez préoccupante : malgré une baisse importante du taux de mortalité maternelle depuis les années 90 où celui-ci était supérieur à 700 décès pour

100 000 naissances vivantes, ce taux reste encore élevé sur la période récente et se situe entre 2010 et 2014 à 311 décès pour 100 000 naissances vivantes.

Il existe cependant une nette différence entre les différentes régions, entre le milieu rural (425) et le milieu urbain (224), entre les zones touchées par le conflit et les zones en paix, etc. Le pays a également réalisé une amélioration de la prise en charge des naissances en milieu hospitalier dont le taux de naissance est passé de 57 % en 2006 à 72 % en 2010. Il est nécessaire de redoubler d'efforts pour renforcer la prise en charge des femmes enceintes, notamment en régions rurales et reculées ou encore en régions touchées par les conflits et parmi les populations qui ont subies des déplacements forcés dus aux conflits.

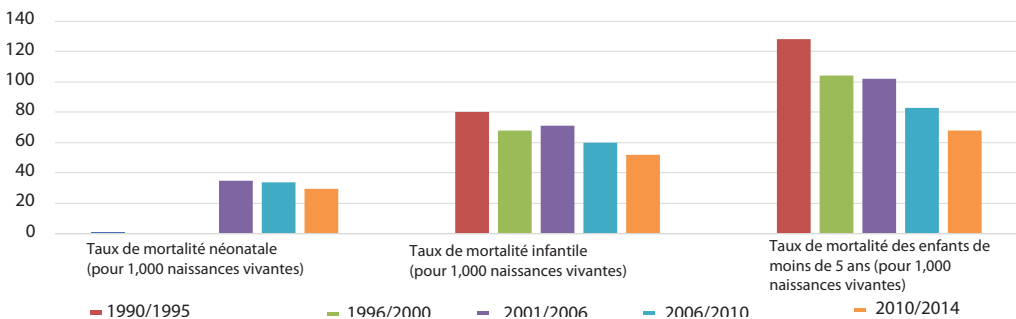
La santé des enfants s'est également améliorée même si des efforts importants sont encore à réaliser. Le taux de mortalité néonatale est passé de 35 décès pour 1.000 naissances vivantes dans les années 2000 à 29,8 décès en 2014. Pour la même période le taux de mortalité infantile a baissé de 68 décès pour 1 000 naissances vivantes à 52 décès tandis-que le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans a baissé de 104 décès pour 1 000 naissances vivantes à 68 décès (figure 16).

Figure 16: Taux de mortalité maternelle



Source : Sudan Central Bureau of Statistics, MICS 2014.

Figure 17: Évolution des taux de mortalité



Source : Sudan Central Bureau of Statistics, MICS, 2014 et Rapport sur les OMD, 2014.

Les estimations actuelles de l'OMS montrent une densité de 5,6 médecins pour 10 000 habitants et 47,6 infirmières et sages-femmes pour 10 000 habitants. Les dépenses totales de santé sont estimées à 11,6 % du total des dépenses des administrations publiques.

Le Plan national de développement sanitaire doit permettre d'ici à 2020, une réduction de la mortalité maternelle à 220 pour 100 000 naissances vivantes ; celle de la mortalité infantile à 16 pour 1 000 naissances vivantes et celle de la mortalité des enfants de moins de 5 ans à 30 pour 1 000 naissances vivantes.

4.5 Évaluation de l'égalité de genre au Soudan

L'état de l'égalité de genre et de l'autonomisation des femmes est mesuré en termes de domaines clés indiqués dans le diagramme circulaire ci-dessous. Ces domaines sont déterminants pour l'amélioration des conditions de vie des femmes ainsi que pour leur contribution à la croissance durable et partagée de l'Afrique.

Pour évaluer l'ampleur réelle de l'inégalité qui existe entre les hommes et les femmes et parvenir à mesurer le niveau de parité et d'autonomisation des femmes en Afrique, la CEA a mis au point un outil de suivi appelé, Indicateur de développement et des inégalités entre les sexes en Afrique (IDISA). L'IDISA permet aux décideurs d'évaluer leur propre performance dans la mise en œuvre des politiques et des programmes qui visent à mettre fin à la marginalisation des femmes.

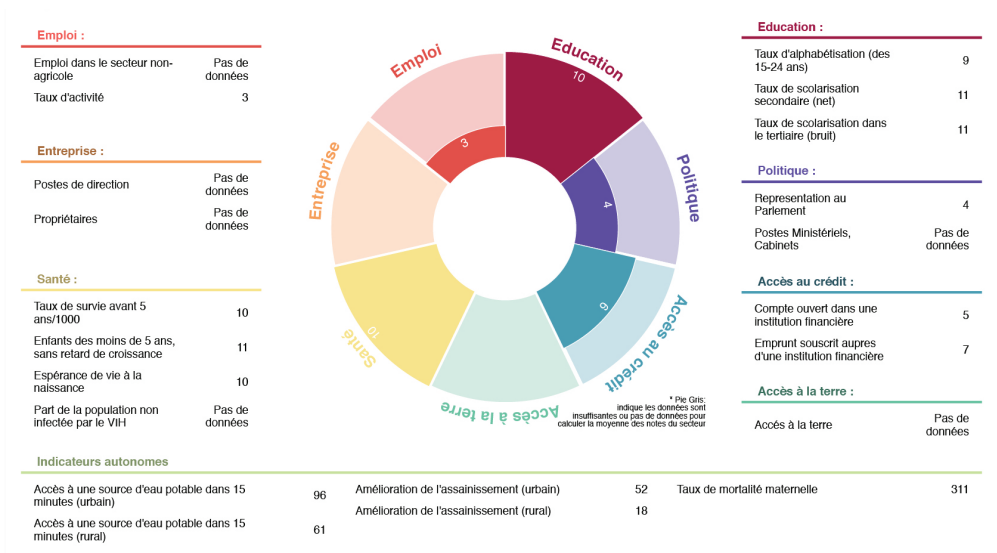
Le calcul de la performance est basé sur les données de l'Indice de la condition de la femme. Cet Indice est une composante de l'IDISA. Pour chaque indicateur clé, la performance est calculée comme une moyenne arithmétique non pondérée : le ratio femmes/hommes des valeurs de l'indicateur est multiplié par 10 en arrondissant le résultat au nombre entier le plus proche. Un score de zéro représente le degré d'inégalité le plus élevé, un score de 5 une parité moyenne, et un score de 10 une parité parfaite. Un niveau de parité supérieure à 10 représente des situations où les femmes surclassent les hommes, quel que soit le niveau de développement du domaine en cours d'évaluation.

La plupart des chiffres utilisés pour calculer les notes proviennent des plus récentes données nationales disponibles. Toutefois, pour certains indicateurs, les pays ne disposent pas de données ventilées. Les données utilisées sont alors internationales et de sources diverses.

Au Soudan, l'égalité des sexes est observée pour le taux de survie des moins de 5 ans et l'espérance de vie à la naissance. Il existe une disparité entre les sexes qui favorise les femmes pour les enfants qui ne sont pas retardés, les inscriptions nettes dans l'enseignement secondaire et les inscriptions brutes dans l'enseignement supérieur. Il existe une importante disparité entre les sexes en faveur des hommes dans la participation au marché du travail et

la représentation politique avec des scores de parité entre les sexes de 3 et 4 respectivement. Selon les données de l'Union interparlementaire, 130 femmes sont représentées au parlement contre 296 hommes. Il existe une légère disparité entre les sexes au détriment des femmes dans l'alphabétisation des jeunes. Les données du Global Findex de la Banque mondiale indiquent une note de parité entre les sexes de 6 pour l'accès au crédit.

Figure 18 : Le genre au Soudan



Source : Commission de l'Union africaine et CEA, 2017.

Thématique : La promotion de l'emploi des jeunes

En 2011, les jeunes Soudanais, âgés entre 15 et 24 ans, représentaient 20,3 % de la population du pays. De part ce poids démographique, les jeunes peuvent constituer une force de transformation sociale et économique à condition d'être équipés des outils éducationnels et de formation, que leurs droits soient protégés et que leur participation à la gestion des sphères publiques soit promue. Ces éléments sont nécessaires à leur contribution au développement du Soudan.

L'investissement en faveur des jeunes reflète également l'engagement du pays de promouvoir un développement harmonieux qui prenne en compte les besoins spécifiques des différentes tranches d'âge pour favoriser leur participation. Il est également un investissement pour l'avenir. En améliorant les compétences des jeunes, les autorités nationales fournissent les conditions idoines pour une transformation future des structures sociales et économiques du pays.

Les données recueillies² relèvent une situation où un quart des jeunes vivant en milieu urbain et la moitié de ceux vivant en milieu rural sont en situation de pauvreté extrême, ce qui les exclue des ressources nécessaires à leur épanouissement et à leur participation à la vie économique du pays. L'accès des jeunes à l'emploi est à la fois un droit et un prérequis indispensable qui leur permet de réaliser leurs aspirations et de participer à la transformation du pays.

La présente section du profil de pays a été rédigée sur la base des résultats de l'Enquête nationale sur l'emploi de 2011 et en tirant certaines analyses d'une publication de 2013 de l'Organisation internationale du Travail, intitulée « *A roadmap toward a national employment policy for Sudan* » (OIT et PNUD, 2014).

Les jeunes, en particulier les jeunes femmes urbaines, sont les plus touchés par le chômage

Le taux de chômage des jeunes est presque le double du taux national, puisqu'il se situe à 33,8 %, contre 18,5 % au niveau national, selon l'Enquête nationale sur l'emploi de 2011 dont les premiers résultats ont été publiés fin 2013. Là aussi, comme attendu, le paramètre genre est profondément en défaveur des jeunes femmes puisque le taux de chômage des femmes âgées de 15 à 24 ans (57,9 %) était deux fois et demi plus élevé que celui des jeunes hommes (22,2 %).

2 Basées sur le recensement de la population soudanaise de 2008.

Le chômage des jeunes est principalement un chômage urbain, puisque son taux est de 43,8 % en milieu urbain contre 25,5 % en milieu rural. À noter également que les jeunes femmes urbaines trouvent de grandes difficultés à accéder à un emploi puisque près des deux tiers sont au chômage.

Par ailleurs, les jeunes qui ne sont ni en situation d'emploi, ni en éducation, ni en formation représentent près de 33,1 % au niveau national. Les jeunes femmes sont plus touchées que les hommes, avec des taux respectifs de 46,7 % et 20,3 %.

Ces données, relatives à l'éducation, à la formation et à l'emploi des jeunes, indiquent un déficit important d'investissement en capital humain en faveur des jeunes Soudanaises et Soudanais. Déficit qui se traduit par des conditions socioéconomiques défavorables, notamment en ce qui concerne la pauvreté et la vulnérabilité, et qui limite leur participation au développement du pays.

L'accès des TIC aux jeunes en faveur de la création d'emplois

La plupart des emplois et des entreprises exigent aujourd'hui des compétences dans le domaine des technologies de l'information et des communications (TIC) et les TIC elles-mêmes transforment, partout dans le monde, les transactions économiques et commerciales. De nouvelles possibilités s'offrent aux jeunes dans des domaines comme le secteur de la sous-traitance, y compris la sous-traitance de services informatiques et la sous-traitance des processus métiers, ainsi que l'externalisation ouverte et le micro-travail (possibilités de travail selon le principe de la répartition des tâches pour l'entrée des données, le codage, l'étiquetage et d'autres tâches faisant appel à des textes). Les TIC jouent, en particulier pour les jeunes, un rôle fondamental renforcer les capacités de transformation sociale et pour faire face aux nombreux défis que sont le chômage, l'ignorance, le développement des communautés, le manque de formation qualifiante et l'accès à l'information.

Conscient de l'importance croissante du rôle des TIC comme moteur de développement socioéconomique, le Soudan contribue à l'édification d'une société fondée sur le savoir pour tous, en mettant en œuvre une politique reposant sur le partage des connaissances et les partenariats avec toutes les parties prenantes pour la promotion des TIC afin de réaliser les objectifs de développement durable. et de faire des TIC un pilier principal de l'économie basée sur le savoir. La mise en œuvre de cette politique a permis au Soudan de disposer de très vastes possibilités pour concrétiser son potentiel de développement et accroître son rythme de développement grâce aux TIC. Cependant, bien que le Soudan affiche en 2017 une forte croissance de l'utilisation d'Internet à large bande, il reste encore loin derrière la moyenne mondiale. Par exemple, au cours du premier trimestre de 2017, l'adoption de la large bande était de 82 % alors qu'au Soudan, celle-ci n'atteignait que 13 %. Cela signifie que la plupart des Soudanais doivent encore utiliser Internet sur des connexions relativement lentes. Par ailleurs, fin 2016, le taux d'accès à Internet n'était encore que de 28 %. Pour tirer le meilleur parti du

potentiel de la jeunesse soudanaise, un accent particulier devra être mis sur le développement des compétences et l'innovation, sur la maîtrise des sciences et technologies, ainsi que sur le renforcement des capacités dans le domaine des TIC et d'en faire des priorités dans la stratégie nationale de promotion et de développement de l'emploi des jeunes et de l'esprit d'entreprise. Deux catégories de compétences complémentaires doivent être développées et renforcées pour tirer pleinement profit du potentiel des jeunes : les compétences acquises par l'éducation, la formation et l'utilisation des nouvelles technologies d'une part, et d'autre part, les compétences nécessaires à la concrétisation des idées novatrices, depuis la recherche-développement jusqu'à la mise sur le marché du produit, en passant par la gestion de la production (rapport de la CEA)³.

Les très petites, petites et moyennes entreprises comme moteur de l'emploi

Avec le déclin des ressources des hydrocarbures résultant de la sécession du Soudan du Sud en juillet 2011, où l'on estime que le pays a perdu près de 75 % de sa capacité de production de pétrole, 55 % de ses revenus fiscaux et presque deux tiers de ses revenus étrangers, le pays est appelé à adopter un nouveau modèle de développement économique où le secteur privé doit jouer un rôle moteur.

Dans ce cadre, le développement de très petites, petites et moyennes entreprises (TPME et PME), à travers un soutien à l'initiative privée, devrait permettre de créer de la richesse et de l'emploi. Les jeunes, en particulier, ont un rôle important dans cette nouvelle dynamique.

Cependant, le pays ne dispose encore ni d'un cadre juridique cohérent de soutien aux TPME, ni d'une institution fédérale en charge des besoins spécifiques des TPME et des défis auxquels celles-ci doivent faire face. En effet, malgré l'existence de certains programmes et projets spécifiques orientés vers le développement des affaires et qui proposent principalement des formations pour entrepreneurs, les capacités et l'étendue de ces programmes sont limitées.

Selon les données de *Doing Business* de la Banque mondiale, créer une entreprise nécessite 36 jours et 10 différentes procédures, bien loin des standards des pays voisins, comme l'Égypte où une telle démarche ne demande que 14 jours et 8 procédures. De plus, ces procédures ne sont pas contrôlées par une seule entité administrative, ce qui alourdit la démarche et freine l'initiative des entrepreneurs.

Il est également important de signaler que l'absence d'études et d'analyses, basées sur une évidence statistique au niveau fédéral et au niveau des États, limite la connaissance actuelle du rôle joué par les PME dans l'économie nationale, des défis auxquels ces dernières font face et des opportunités liées à leur développement. Des analyses sont nécessaires pour connaître les secteurs d'intervention de ces entreprises, leurs relations de production en amont et aval, le niveau de leur compétitivité et leur dynamique de croissance. Dans ce cadre, les initiatives

³ https://www.uneca.org/sites/default/files/PublicationFiles/youth_and_innovation_fre.pdf.

lancées par le Bureau central de statistiques (CBS) visant à produire une cartographie nationale du secteur informel devraient être appuyées afin de produire une analyse fine du secteur, de ses opérateurs et de définir des pistes d'appui possibles pour la promotion d'une activité économique harmonieuse et cohérente avec les objectifs de développement du pays.

La promotion de l'emploi, et particulièrement celui des jeunes, passe nécessairement par un environnement institutionnel et administratif facilitateur et favorable à l'initiative privée, ainsi que par la promotion et le soutien des TPME. Compte tenu de l'importance des TIC dans la création d'emplois, il s'agira alors d'appuyer et de proposer des mesures d'incitation en faveur de l'entrepreneuriat et du développement des jeunes entreprises dans le secteur des TIC.

L'investissement dans le savoir et les compétences des jeunes, une clé pour l'emploi

L'éducation au Soudan fait face à de multiples défis, touchant au taux de scolarisation mais également à la qualité de l'enseignement. En effet, malgré l'amélioration ces dernières années du taux de scolarisation au primaire, le taux au niveau secondaire et du tertiaire reste très faible, avec de fortes disparités entre milieu urbain et rural et en matière de genre. Le manque de données sur l'impact du programme national de formation technique et professionnelle pour l'intégration du marché de travail conforte l'avis général des opérateurs quant à la faiblesse de la qualité de l'enseignement. Le Ministère du travail et du développement des ressources humaines estime que seul 2 % de la main d'œuvre nationale est passé par le système de formation professionnelle formelle, confirmant la faiblesse de la contribution de ce dernier au développement des compétences au niveau national.

De plus, l'analphabétisme est relativement répandu chez les jeunes Soudanais. Comme nous l'avons souligné ci-dessus, les statistiques nationales relèvent que près du tiers des jeunes filles âgées de 15 à 24 ans et un quart des garçons sont analphabètes au Soudan. La situation de l'éducation continue est également en défaveur de l'épanouissement des jeunes, puisque près de la moitié abandonnent l'école primaire (53 % pour les filles et 47 % pour les garçons). Dans une note produite par le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), on estime que 46 % des jeunes filles et 54 % des garçons âgés de 14 à 19 ans vont effectivement à l'école secondaire, avec un déficit particulièrement élevé dans les zones rurales et nomades, où les jeunes reçoivent très peu d'éducation formelle après l'école primaire et se trouvent ainsi en difficulté sur le marché du travail.

Bien évidemment, faire face à ces défis majeurs nécessite de disposer de ressources financières suffisantes et de les allouer à l'amélioration de l'éducation nationale. Force est de constater cependant que le Soudan, malgré les progrès des dernières années, n'investit pas suffisamment dans son capital humain. En effet, les dépenses en éducation représentent 12 % du budget de l'État, en amélioration de 4 points depuis 2000, alors que le ratio des dépenses au PIB, qui a pratiquement doublé, n'atteint que 2,7 %. Toutefois, ces progrès encourageants doivent être consolidés et intensifiés. La ventilation de la nature des dépenses et la forte propension des

dépenses de fonctionnement au détriment des celles liées au développement, respectivement de 91 % et 9 %, constituent à la fois un défi et une opportunité pour l'amélioration des ressources financières disponibles.

La formation des enseignants, la surcharge des classes et les déséquilibres entre régions sont également des défis majeurs pour un enseignement de qualité produisant un savoir et des compétences à même d'outiller les jeunes Soudanaises et Soudanais arrivant sur le marché du travail.

Une meilleure gouvernance institutionnelle est indispensable

Remédier aux défaillances structurelles et de fonctionnement est un défi majeur auquel le Soudan doit faire face dans sa volonté de lutter contre le chômage des jeunes. Une revue préparée par le BIT en 2011⁴ relève que les principaux obstacles institutionnels et de politiques publiques sont, entre autres :

- i. Les faibles liens et communications entre le niveau fédéral et l'État, combinés à des stipulations peu claires sur les fonctions, les rôles et les responsabilités respectifs ;
- ii. La fourniture d'une gamme limitée de services de l'emploi, essentiellement limitée à l'enregistrement des demandeurs d'emploi ;
- iii. Le chevauchement et la confusion entre les fonctions des inspecteurs du travail et les fonctionnaires du bureau de l'emploi ;
- iv. Le manque d'outils de base (registres, formulaires, lettres, procédures, protocoles, etc.), de ressources humaines qualifiées et d'infrastructures (courrier électronique, ordinateurs, locaux, etc.) pour fournir des services de base, notamment le profilage, l'orientation professionnelle, l'aiguillage, l'information sur le marché du travail, etc. ;
- v. L'impossibilité de créer des partenariats stratégiques avec des centres de formation professionnelle, des ONG et d'autres partenaires actifs dans la fourniture de certains niveaux de services, y compris des agences d'emploi privées.

De plus, l'édition 2012 des Perspectives économiques en Afrique signale le besoin pour les programmes en faveur de la promotion de l'emploi des jeunes au Soudan d'être coordonnés dans le cadre d'une stratégie nationale d'emploi cohérente avec les objectifs de développement du pays et qui apporterait une réponse directe aux besoins du marché et des jeunes à la recherche d'emploi.

⁴ BIT, Reorganising public employment services in North Sudan, 2011.

Encadré 4 : La politique nationale de formation professionnelle 2013-2017

Fin 2013, le Gouvernement soudanais, en consultation avec les partenaires sociaux, a officiellement adopté une nouvelle politique d'enseignement et de formation technique et professionnelle (EFTP) couvrant la période 2013-2017. La politique regroupe de nombreuses lois, décrets et pratiques couvrant des aspects distincts de l'EFTP. L'accent est mis sur les compétences pour soutenir à la fois la diversification économique et la compétitivité internationale. Le Soudan devient progressivement plus intégré, à la fois au niveau régional et mondial. Il a conclu des accords bilatéraux avec des pays voisins, tels que le Soudan du Sud et l'Égypte, c'est un membre du COMESA et il aspire également à rejoindre l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

L'EFTP fournit un cadre pour faciliter des changements structurels, en veillant à ce que le système réponde aux besoins changeants des compétences dans l'économie et pour soutenir le développement des compétences dans l'économie informelle. Plusieurs établissements fonctionnent actuellement dans le contexte de l'EFTP, tels que les lycées et collèges techniques, les instituts d'artisans, les centres de formation professionnelle, les prestataires d'EFTP privés et à but non lucratif, etc. L'éducation technique au Soudan cible encore principalement les jeunes qui ont achevé avec succès l'éducation formelle de base. En 2013, il n'y avait que 98 écoles secondaires techniques et 21 collèges techniques au niveau tertiaire au Soudan, par rapport à 3 128 écoles secondaires générales. La part des écoles techniques a diminué au cours des 20 dernières années, ce qui montre que l'enseignement universitaire est trop souvent privilégié au détriment de l'EFTP.

Parmi les étudiants qui terminent les trois années, environ 50 %, seulement réussissent le test final et obtiennent ainsi leur diplôme. Les étudiants qui décident de ne pas répéter la dernière année essaient d'entrer sur le marché du travail sans qualification. Un réseau de 12 centres de formation professionnelle (dont neuf à Khartoum) fournit la majorité des opportunités de formation professionnelle dans le secteur public.

Source : Extrait traduit du rapport intitulé *A roadmap toward a national employment policy for Sudan*, PNUD-OIT, 2014.

Conclusion

La présente Note thématique, loin de vouloir présenter une analyse exhaustive d'un phénomène aussi complexe que peut être l'emploi des jeunes, essaie de dessiner un cadre global de cette problématique, de présenter les principaux enseignements à tirer et de proposer quelques pistes d'intervention de l'autorité publique. L'importance du poids démographique des jeunes au Soudan, l'opportunité d'investissement qu'ils représentent pour le présent et le futur du pays, donnent à la question toute son importance dans l'agenda de développement national. En effet, tirer avantage de sa transition démographique en cours, dans un contexte national et régional, voire global, peu favorable, oblige le pays à piloter ses politiques nationales avec discernement, efficacité et optimalité. À cet égard, la Note thématique a mis l'accent sur la nécessité : i) du point de vue stratégique, d'investir dans le savoir et les compétences des jeunes et parallèlement de remédier aux défaillances actuelles du système éducatif et de formation professionnelle ; ii) d'améliorer la gouvernance institutionnelle, plus particulièrement de concevoir et mettre en place une politique nationale de promotion de l'emploi cohérente avec les objectifs de développement du pays ; et enfin, iii) de promouvoir et de soutenir l'initiative privée à travers un appui au développement des TPME étant donné le rôle primordial que celles-ci jouent dans la création d'emplois et de richesse pour le pays.

6. Évaluation de la qualité des données nationales

Note méthodologique : La qualité des sources de données nationales pour les principaux indicateurs utilisés dans les profils de pays a fait l'objet d'une évaluation. Le résultat est présenté selon un code de couleurs : une case verte indique une « bonne » source de données, une jaune une source « satisfaisante » et une rouge une source « à améliorer ».

Cette évaluation a privilégié la transparence et l'accessibilité de chaque source de données nationales. Elle a pris en compte la régularité et la périodicité de publication des sources de données, au vu de la périodicité de la publication et de la fréquence des mises à jour de données conformément aux normes internationales. La comparabilité des séries de données, leur durée dans le temps, les définitions et les unités de mesure standard ont été évaluées. L'accessibilité des bases de données a elle aussi été évaluée ; plus précisément, la disponibilité des données et leur libre accès au grand public, leur format et la facilité de leur téléchargement et de leur partage. Ont également été évalués la citation des données, ainsi que les renvois à des sources primaires ou secondaires. Enfin, l'évaluation a considéré l'exhaustivité des métadonnées pour la communication de données, ainsi que l'exhaustivité et la clarté de la documentation et des notes.

Profil pays du Soudan : Evaluation de la Qualité des Données Nationales

Demographie	Valeur	Evaluation	Education et emploi	Valeur	Evaluation
Population (en millions d'habitants)	39,6 (2016)	1	Taux d'alphabétisation des 15-24 ans (en pourcentage)	59,8 (2014)	1
Population urbaine (en pourcentage)	37,1 (2016)	1	Taux de chômage (en pourcentage)	18,0 (2016)	1
Enfants (0-14 ans, en pourcentage)	41,5 (2016)	1	Taux de chômage des jeunes (en pourcentage)	33,8 (2015)	1
Adultes (15-65 ans, en pourcentage)	55,5 (2016)	1	Pourcentage de la population vivant avec moins de deux dollars par jour	46,8 (2011)	1
Personnes âgées de 65 ans et plus (en pourcentage)	3,0 (2016)	1			
Performance macroéconomique et sectorielle	Valeur	Evaluation	Santé	Valeur	Evaluation
PIB à prix courants (en millions de livres soudanaise)	693 514 (2016)	1	Prévalence d'enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale	33 (2014)	1
Taux de croissance réelle du PIB (en pourcentage)	4,9 (2016)	1	Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)	68 (2014)	1
Taux de croissance réelle du PIB (en pourcentage)	17,8 (2016)	1	Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances vivantes)	52 (2014)	1
Taux d'inflation (en pourcentage)	0,9 (2016)	1	Taux de mortalité néonatale (pour 1 000 naissances vivantes)	33(2014)	1
Balance courante (en millions de dollars É.-U.)	-4 143,9 (2016)	2	Proportion de naissances assistées par du personnel de santé qualifié	77,5 (2014)	1
Tendances économiques et indicateurs de performance	Valeur	Evaluation	Codes des sources de données		
Total des exportations (en millions de dollars É.-U.)	3 093,6 (2016)	1	1. Bureau central de statistiques (CBS)		
Total des importations (en millions de dollars É.-U.)	8 323,4 (2016)	1	2. Banque centrale du Soudan		
Entrées d'investissements directs (en millions de dollars É.-U.)	1106,3(2016)	2			

Références bibliographiques

Banque africaine de développement (BAD) (2016). *Promoting bilateral trade between Sudan and South-Sudan*.

_____, Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) (2017). *Perspectives économiques en Afrique : Entrepreneuriat et industrialisation*.

_____, _____ et _____ (2015). *Perspectives économiques en Afrique : Développement territorial et inclusion spatiale*.

_____, _____, _____ (2017). *Perspectives économiques en Afrique : Entrepreneuriat et industrialisation*.

Banque africaine de développement (BAD), Commission économique pour l'Afrique (CEA) et Commission de l'Union africaine (CUA) (2017). *Annuaire statistique pour l'Afrique*.

_____, _____ et _____ (2016) CEA (2016). *Rapport de l'Indice de l'intégration régionale en Afrique*. https://www.integrate-africa.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/IIRA-Report2016_FR_web.pdf.

Bureau international du Travail (BIT) (2011), *Reorganising public employment services in North Sudan*.

Central Bank of Sudan (Banque centrale du Soudan) (2016). *Annual Report (Rapport annuel)*.

Commission économique pour l'Afrique (CEA) (2017). *Rapport économique sur l'Afrique : L'industrialisation et l'urbanisation au service de la transformation de l'Afrique*.

_____ (2017). *Indice africain de développement social : Mesurer l'exclusion humaine dans une optique de transformation structurelle*, Rapport Afrique du Nord.

_____ (2017). Données de l'Indicateur de développement et des inégalités en Afrique (IDISA).

_____ (2015). *Soudan : Méthode d'évaluation de la performance des prévisions : Revue technique – août 2015*. Addis-Ababa.

_____ (2014). Jeunesse et innovation en Afrique : tirer le meilleur parti du potentiel de la jeunesse africaine au service de la transformation du continent. Rapport disponible à l'adresse : https://www.uneca.org/sites/default/files/PublicationFiles/youth_and_innovation_fre.pdf.

_____ (2013). *Rapport économique sur l'Afrique : Tirer le plus grand profit des produits de base africains : l'industrialisation au service de la croissance, de l'emploi et de la transformation économique.*

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED). Base de données sur le commerce.

Division de statistique de l'ONU. Base de données COMTRADE, consultée à plusieurs reprises en 2016.

Équipe de pays des Nations Unies (2017). *Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement du Soudan.*

Fonds monétaire international (FMI). Article IV des statuts du FMI, publications@imf.org.

_____, (2017). "IMF Staff Completes 2017 Article IV Visit to Sudan" 27 septembre 2017. Article disponible à l'adresse : <https://www.imf.org/en/News/Articles/2017/09/27/pr17373-imf-staff-completes-2017-article-iv-visit-to-sudan>.

Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) (2013). Estimations.

_____ (2014). *Rapport national sur les OMD, 2010 et Estimations.*

Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP). *Giving young people the priority they deserve.*

Organisation internationale du Travail (OIT) et Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) (2014). *A roadmap toward a national employment policy for Sudan.*

Organisation mondiale de la Santé (OMS) (2016). Rapport sur les statistiques mondiales de la santé.

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Institut de statistique. Profil par pays : <http://unesco.org/countries/soudan>.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) (2016). *Rapport sur le développement humain : Le développement humain pour tous.*

_____ (2014). *Common Country Analysis for Sudan: Desk Review.* Projet de rapport (en anglais) disponible à l'adresse : <http://sd.one.un.org/content/dam/unct/sudan/docs/Sudan%20CCA%20April%202016%20-%20DRAFT.pdf>.

Sudan Central Bureau of Statistics (Bureau central de statistiques du Soudan) (2009). *Sudan National Baseline Household Survey 2009, North Sudan - Tabulation Report (Enquête nationale sur les ménages 2009, Soudan du Nord, rapport de tabulation).*

_____ (2010). *Enquête nationale sur les conditions de vie des ménages.*

Sites Web consultés

www.moibrahimfoundation.org

www.govindicators.org

UNECA.ORG

Imprimé à Addis-Abeba (Éthiopie) par le Groupe de la publication et de l'impression de la CEA, certifié ISO 14001:2004. Imprimé sur du papier sans chlore.